



## ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES (NON AUDITÉ)

**JUIN 2018**

PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN |  
PROTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR

# PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN

États de la situation financière (non audité)

	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif courant</b>		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Placements	97 563 560 \$	118 820 340 \$
Gain latent sur les contrats de change à terme	-	22 040
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 225 154	7 271 310
Dépôt de marge	2 552 747	1 163 752
Dividendes courus à recevoir	133 401	197 380
Impôt sur le résultat à recevoir	2 765	2 765
Montant à recevoir sur la vente de titres	176 100	162 156
Montant à recevoir à l'émission d'actions rachetables	51 868	4 867
	107 705 595	127 644 610
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif courant</b>		
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :		
Placements vendus à découvert	2 048 152	467 113
Perte latente sur les contrats de change à terme	-	787
Montant à payer pour l'achat de titres	-	24 852
Dividendes courus à payer	300	-
Montant à payer sur le rachat d'actions rachetables	132 937	233 078
Distributions à payer	-	403 990
Autres passifs (note 10)	982 065	1 043 175
	3 163 454	2 172 995
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>104 542 141 \$</b>	<b>125 471 615 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>		
Série A	41 927 709 \$	46 397 003 \$
Série F	55 303 219 \$	70 808 731 \$
Série L	7 311 213 \$	8 265 881 \$
<b>Nombre d'actions rachetables en circulation (note 9)</b>		
Série A	1 980 870	2 257 526
Série F	2 417 692	3 198 223
Série L	494 764	575 983
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action</b>		
Série A	21,17 \$	20,55 \$
Série F	22,87 \$	22,14 \$
Série L	14,78 \$	14,35 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration d'Arrow Capital Management Inc., gestionnaire du Portefeuille :

« James L. McGovern »

James L. McGovern, administrateur

« Robert W. Maxwell »

Robert W. Maxwell, administrateur

# PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN

États du résultat global (non audité)  
Périodes closes les 30 juin

	2018 \$	2017 \$ (note 14)
<b>REVENUS</b>		
Gains (pertes) nets sur les placements et les instruments dérivés		
Intérêts à distribuer	20 909	25 754
Revenus de dividendes	780 936	1 194 182
Charges liées aux dividendes sur les titres vendus à découvert	(14 015)	(9 536)
Revenus tirés de prêts de titres (note 7)	87 931	68 629
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés	6 374 446	1 163 121
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés	(2 275 249)	3 612 855
Gains (pertes) nets sur les placements et les instruments dérivés	4 974 958	6 055 005
Autres revenus :		
Intérêts sur la trésorerie	4 504	38 271
Gain (perte) de change	110 838	(110 721)
Variation nette du gain (perte) de change latent	137 931	(300 672)
<b>Total des revenus (de la perte), montant net</b>	5 228 231	5 681 883
<b>CHARGES</b>		
Information aux porteurs de titres	209 862	307 906
Frais de gestion (note 10)	616 225	844 882
Primes de rendement (note 10)	786 879	126 407
Charge d'intérêts	10 776	1 490
Honoraires d'audit	17 664	12 402
Frais du comité d'examen indépendant	3 312	2 715
Frais juridiques	7 013	9 868
Droits de garde	5 379	7 130
Frais d'emprunt de titres	6 229	1 898
Commissions et autres coûts de transactions (note 11)	61 379	69 598
Retenues d'impôts	25 509	22 174
Taxe de vente harmonisée	161 843	124 651
<b>Total des charges</b>	1 912 070	1 531 121
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	3 316 161	4 150 762
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (note 13)</b>		
Série A	1 251 638	1 367 219
Série F	1 838 643	2 557 912
Série L	225 880	225 631
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (note 13)</b>		
Série A	0,60	0,48
Série F	0,71	0,63
Série L	0,42	0,33

# PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)  
Périodes closes les 30 juin

		2018 \$	2017 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période</b>	Série A	46 397 003	60 940 157
	Série F	70 808 731	95 701 150
	Série L	8 265 881	10 285 665
		<u>125 471 615</u>	<u>166 926 972</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	Série A	1 251 638	1 367 219
	Série F	1 838 643	2 557 912
	Série L	225 880	225 631
		<u>3 316 161</u>	<u>4 150 762</u>
<b>Opérations sur actions rachetables</b>			
	Produit de l'émission d'actions rachetables		
	Série A	1 396 728	2 567 208
	Série F	3 800 750	7 569 238
	Série L	13 654	85 423
	Rachat d'actions rachetables		
	Série A	(7 117 660)	(10 984 826)
	Série F	(21 144 905)	(26 972 631)
	Série L	(1 194 202)	(1 634 807)
<b>Augmentation (diminution) nette résultant des opérations sur actions rachetables</b>		<u>(24 245 635)</u>	<u>(29 370 395)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>		<u>(20 929 474)</u>	<u>(25 219 633)</u>
	Série A	41 927 709	53 889 758
	Série F	55 303 219	78 855 669
	Série L	7 311 213	8 961 912
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période</b>		<u>104 542 141</u>	<u>141 707 339</u>

# PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)  
Périodes closes les 30 juin

	2018 \$	2017 \$
		(note 14)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	3 316 161	4 150 762
Ajustement au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte de change latent sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	138 032	(296 158)
(Gain) perte net réalisé sur les placements et les instruments dérivés	(6 374 446)	(1 163 121)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des instruments dérivés	2 275 249	(3 612 855)
Achats de placements	(22 194 852)	(46 733 492)
Produit de la vente de placements	49 114 325	44 965 749
Variation des dividendes courus à recevoir	63 979	(13 994)
Variation des dividendes courus à payer	300	848
Variation des distributions à payer	(403 990)	-
Variation des autres passifs	(61 110)	6 635
Variation du dépôt de marge	(1 388 995)	(93 816)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>24 484 653</b>	<b>(2 789 442)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	4 104 009	7 935 505
Rachat d'actions rachetables	(28 496 786)	(37 273 174)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(24 392 777)</b>	<b>(29 337 669)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie</b>	<b>91 876</b>	<b>(32 127 111)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période</b>	<b>7 271 310</b>	<b>40 924 613</b>
(Gain) perte de change latent sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(138 032)	296 158
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>7 225 154</b>	<b>9 093 660</b>
<b>Information complémentaire :</b>		
Intérêts reçus*	25 413	64 025
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	819 406	1 158 014
Intérêts versés*	(10 776)	(1 490)
Dividendes versés*	(13 715)	(8 688)
* Font partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		

# PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN

Inventaire du portefeuille – Au 30 juin 2018 (non audité)

## Actions – positions acheteur – 88,43 %

Nom du titre	Devise	Nombre d'actions/ de parts	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Consommation discrétionnaire – 9,67 %</b>				
Amazon.com Inc.	USD	1 600	2 113 109	3 575 427
La Société Canadian Tire Ltée, cat. A	CAD	5 500	882 518	943 800
Chipotle Mexican Grill Inc.*	USD	300	173 121	170 130
Diversified Royalty Corp.	CAD	31 500	103 452	96 705
Dollarama inc.	CAD	11 400	547 466	580 944
Home Depot Inc.	USD	1 100	252 375	282 137
Netflix Inc.	USD	100	55 608	51 459
Park Lawn Corp.	CAD	66 500	1 280 225	1 619 275
Spin Master Corp.	CAD	43 300	1 149 982	2 523 957
Groupe Stingray Digital, inc.*	CAD	15 800	132 922	137 460
Wynn Resorts Ltd.	USD	600	136 268	131 996
			6 827 046	10 113 290
<b>Biens de consommation de base – 4,71 %</b>				
Alcanna Inc.*	CAD	9 200	107 000	84 088
Altria Group Inc.	USD	5 600	487 111	418 090
Bunge Ltd.*	USD	3 900	385 361	357 413
Constellation Brands Inc., cat. A	USD	3 500	707 796	1 007 081
GreenSpace Brands Inc.	CAD	185 900	274 525	193 336
Jamieson Wellness Inc.	CAD	12 000	205 115	319 440
Premium Brands Holdings Corp.	CAD	8 100	448 245	917 568
Tyson Foods Inc., cat. A	USD	14 110	1 247 931	1 277 148
Village Farms International Inc.	CAD	57 200	466 180	352 352
			4 329 264	4 926 516
<b>Énergie – 7,36 %</b>				
Computer Modelling Group Ltd.	CAD	62 200	616 906	628 220
Enerflex Ltd.	CAD	17 400	267 445	246 036
Freehold Royalties Ltd.*	CAD	13 700	173 961	169 880
Husky Energy Inc.	CAD	7 300	137 289	149 577
Parex Resources Inc.	CAD	75 200	1 211 308	1 866 464
PrairieSky Royalty Ltd.	CAD	9 400	280 998	243 930
Suncor Énergie Inc.	CAD	22 100	936 342	1 182 350
Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.	CAD	347 100	524 905	430 404
TransCanada Corp.*	CAD	26 900	1 575 538	1 530 072
Trinidad Drilling Ltd.	CAD	25 200	48 328	47 124
Vermilion Energy Inc.	CAD	25 400	1 057 237	1 204 214
			6 830 257	7 698 271
<b>Finance – 7,43 %</b>				
La Banque de Nouvelle-Écosse	CAD	21 200	1 671 347	1 578 128
Brookfield Asset Management Inc., cat. A	CAD	7 300	376 674	389 309
Burford Capital Ltd.	GBP	90 000	852 006	2 336 017
Charles Schwab Corp. (The)	USD	400	26 254	26 871
CME Group Inc.	USD	1 600	346 148	344 796
Comerica Inc.	USD	2 900	375 293	346 631
E*TRADE Financial Corp.	USD	16 200	899 248	1 302 545
JPMorgan Chase & Co.	USD	2 400	300 615	328 768
Legg Mason Inc.	USD	1 300	63 563	59 355
Société Financière Manuvie	CAD	34 700	893 486	819 614
Morgan Stanley	USD	1 900	116 151	118 397
Groupe TMX Ltée	CAD	1 100	77 922	94 798
La Banque Toronto-Dominion	CAD	300	22 503	22 827
			6 021 210	7 768 056
<b>Santé – 2,89 %</b>				
Anthem Inc.	USD	300	88 298	93 878
athenahealth Inc.	USD	300	60 651	62 764
Bradmer Pharmaceuticals Inc., reçus de souscription, restr.	CAD	31 000	155 000	155 000
Canopy Growth Corp.*	CAD	2 700	85 934	103 734
Heliuss Medical Technologies Inc., cat. A	CAD	4 839	46 340	60 439

# PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN

Inventaire du portefeuille – Au 30 juin 2018 (non audité)

Humana Inc.	USD	600	217 786	234 768
Thérapeutique Knight Inc.*	CAD	37 600	315 242	302 680
MedReleaf Corp.	CAD	5 100	128 156	137 649
UnitedHealth Group Inc.	USD	800	234 702	258 029
Valeant Pharmaceuticals International Inc.	CAD	300	9 299	9 180
Zoetis Inc.	USD	14 302	811 863	1 601 753
			2 153 271	3 019 874

## Industrie – 24,60 %

AG Growth International Inc.	CAD	34 100	1 691 291	1 887 776
Boyd Group Income Fund	CAD	67 100	1 247 680	7 864 791
CAE inc.	CAD	35 200	571 225	961 312
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	CAD	700	69 287	75 271
Chemin de fer Canadien Pacifique Ltée	CAD	7 100	1 412 584	1 710 532
Cargojet Inc.	CAD	6 800	286 917	436 356
Chorus Aviation Inc.*	CAD	15 200	130 234	107 008
CSX Corp.	USD	4 200	290 698	352 163
Dirtt Environmental Solutions Ltd.*	CAD	87 900	260 266	563 439
General Electric Co.	USD	100	1 814	1 789
Honeywell International Inc.	USD	5 900	810 784	1 117 314
ICF International Inc.	USD	8 200	549 960	765 928
Morneau Shepell Inc.	CAD	30 200	528 208	820 836
NFI Group Inc.	CAD	47 500	1 923 402	2 329 400
Northrop Grumman Corp.	USD	2 200	673 741	889 939
Raytheon Co.	USD	5 300	1 032 271	1 346 010
Quincaillerie Richelieu Ltée	CAD	7 000	223 534	191 870
Rocky Mountain Dealerships Inc.*	CAD	28 200	361 365	310 482
Textron Inc.	USD	1 800	115 436	155 967
Industries Toromont Ltée	CAD	10 300	417 210	585 658
United Technologies Corp.	USD	3 000	475 218	493 112
Waste Connections Inc.	USD	8 000	459 507	791 735
Groupe WSP Global Inc.*	CAD	28 300	1 012 227	1 958 926
			14 544 859	25 717 614

## Technologies de l'information – 12,82 %

Adobe Systems Inc.	USD	3 200	843 960	1 025 679
Akamai Technologies Inc.	USD	800	67 711	77 017
Box Inc., cat. A*	USD	800	26 469	26 282
Broadcom Inc.	USD	600	134 207	191 392
Cisco Systems Inc.	USD	3 404	180 805	192 562
Constellation Software Inc.	CAD	1 000	631 444	1 019 550
Descartes Systems Group Inc. (The)	CAD	65 400	414 185	2 801 082
GrubHub Holdings Inc.*	USD	200	24 782	27 584
Intel Corp.	USD	2 900	201 093	189 519
Kinaxis Inc.	CAD	15 400	347 017	1 362 900
MasterCard Inc., cat. A	USD	1 600	357 075	413 368
Micron Technology Inc.	USD	7 000	526 320	482 582
Microsoft Corp.	USD	2 300	233 059	298 167
PayPal Holdings Inc.	USD	4 800	286 556	525 460
Red Hat Inc.	USD	300	60 554	52 995
salesforce.com inc.	USD	1 400	198 628	251 046
Shopify Inc., cat. A*	USD	8 900	772 170	1 706 969
Solium Capital Inc.	CAD	6 200	64 382	71 362
Square, Inc., cat. A*	USD	13 300	580 258	1 077 766
Twitter Inc.	USD	8 000	293 674	459 286
Visa Inc., cat. A*	USD	6 600	660 464	1 149 228
			6 904 813	13 401 796

## Matériaux – 11,91 %

Mines Agnico Eagle Ltée	CAD	3 900	201 600	235 053
Albermarle Corp.*	USD	5 400	722 269	669 659
CCL Industries Inc., cat. B	CAD	83 300	2 055 533	5 368 685
Equinox Gold Corp.	CAD	169 885	201 948	166 487
Horizonte Minerals PLC	CAD	8 628 000	517 680	647 100
Hudbay Minerals Inc.	CAD	80 000	785 043	586 400
Hut 8 Mining Corp.*	CAD	18 000	90 000	52 200

# PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN

Inventaire du portefeuille – Au 30 juin 2018 (non audité)

Interfor Corp.	CAD	2 800	63 169	70 700
IPL Plastics Inc.	CAD	31 300	422 550	417 855
Kirkland Lake Gold Ltd.	CAD	16 400	366 030	456 576
Lithium Americas Corp.*	CAD	25 700	98 671	180 671
LSC Lithium Corp.*	CAD	736 000	956 800	574 080
Lucara Diamond Corp.	CAD	95 100	272 618	200 661
Methanex Corp.	CAD	4 500	296 177	418 320
Neo Performance Materials Inc.	CAD	29 200	525 550	475 376
Newmont Mining Corp.	USD	28 200	1 487 463	1 398 028
Nutrien Ltd.	CAD	1 320	86 104	94 406
Rio Tinto PLC, CAAE	USD	1 200	84 543	87 524
Sociedad Quimica y Minera de Chile SA, CAAE*	USD	5 500	223 447	347 429
			9 457 195	12 447 210
<b>Immobilier – 2,77 %</b>				
Altus Group Ltd.	CAD	10 600	383 840	310 686
Pure Multi-Family REIT L.P., cat. A	CAD	33 600	295 054	304 752
StorageVault Canada Inc.	CAD	923 600	1 708 548	2 281 294
			2 387 442	2 896 732
<b>Services aux collectivités – 4,27 %</b>				
Brookfield Infrastructure Partners L.P.	CAD	30 900	1 341 588	1 558 596
Brookfield Infrastructure Partners L.P.	USD	27 900	1 166 729	1 408 463
Northland Power Inc.*	CAD	61 100	1 459 986	1 498 783
			3 968 303	4 465 842
			63 423 660	92 455 201

## Actions – positions vendeur – (0,83 %)

Nom du titre	Devise	Nombre d'actions/ de parts	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Consommation discrétionnaire – (0,58 %)</b>				
Carnival Corp.	USD	(300)	(23 743)	(22 603)
Les Industries Dorel Inc., cat. B	CAD	(1 100)	(27 876)	(24 530)
Groupe d'alimentation MTY Inc.	CAD	(300)	(15 945)	(15 111)
Tesla Motors Inc.	USD	(1 200)	(410 387)	(541 031)
			(477 951)	(603 275)
<b>Biens de consommation de base – (0,05 %)</b>				
AGT Food and Ingredients Inc.	CAD	(2 000)	(33 426)	(30 640)
Saputo inc.	CAD	(400)	(17 420)	(17 460)
			(50 846)	(48 100)
<b>Finance – (0,03 %)</b>				
Wells Fargo & Co.	USD	(400)	(28 754)	(29 154)
<b>Industrie – (0,00 %)</b>				
Air Canada	CAD	(200)	(4 199)	(4 250)
<b>Technologies de l'information – (0,12 %)</b>				
Facebook Inc., cat. A	USD	(500)	(110 355)	(127 731)
<b>Matériaux – (0,05 %)</b>				
First Quantum Minerals Ltd.	CAD	(2 900)	(46 192)	(56 173)
			(718 297)	(868 683)

## Fonds – positions acheteur – 4,89 %

Nom du titre	Devise	Nombre d'actions/ de parts	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars canadiens	CAD	10 100	316 125	294 516
Energy Select Sector SPDR Fund*	USD	500	47 657	49 917
ETFMG Prime Cyber Security ETF*	USD	1 900	81 227	92 420
Financial Select Sector SPDR Fund*	USD	8 200	263 576	286 644



# PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN

Inventaire du portefeuille – Au 30 juin 2018 (non audité)

Global X Copper Miners ETF (The)	USD	1 100	35 001	34 880
Global X Lithium & Battery Tech ETF*	USD	6 000	294 919	256 515
FNB Horizons Indice Marijuana Sciences de la vie, cat. A	CAD	300	5 230	5 385
Invesco DB US Dollar Index Bullish Fund	USD	100	3 299	3 279
Invesco QQQ Trust, série 1	USD	3 300	693 678	744 677
iShares Russell 2000 ETF	USD	300	63 483	64 590
iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF	CAD	120 000	1 495 881	1 573 200
SPDR Gold Shares	USD	4 900	745 035	764 318
SPDR S&P Oil & Gas Exploration & Production ETF*	USD	10 400	566 230	588 732
SPDR KBW Regional Banking ETF*	USD	3 900	298 678	312 755
Technology Select Sector SPDR Fund*	USD	400	37 401	36 531
			<u>4 947 420</u>	<u>5 108 359</u>

## Fonds – positions vendeur – (1,13 %)

Nom du titre	Devise	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Consumer Staples Select Sector SPDR Fund	USD	(6 500)	(411 301)	(440 335)
Industrial Select Sector SPDR Fund	USD	(1 900)	(178 825)	(178 920)
iShares MSCI Emerging Markets Index Fund	USD	(500)	(29 264)	(28 482)
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	CAD	(21 900)	(499 387)	(531 732)
			<u>(1 118 777)</u>	<u>(1 179 469)</u>
Commissions			(39 349)	
<b>Total des placements – 91,47 %</b>			<b>66 494 657</b>	<b>95 515 408</b>
<b>Instruments dérivés (voir le Tableau des instruments dérivés) – 0,00 %</b>				-
<b>Trésorerie et autres éléments d'actif (de passif) net – 8,53 %</b>				<b>9 026 733</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables – 100,00 %</b>				<b><u>104 542 141</u></b>

\* La totalité ou une partie des titres prêtés.

# PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN

## NOTES ANNEXES : INFORMATION PROPRE AU FONDS (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

---

L'objectif de placement du Portefeuille Exemplar axé sur le marché canadien (le « Portefeuille ») consiste à dégager une plus-value du capital élevée, à court terme aussi bien qu'à long terme, principalement par la sélection et la gestion d'un nombre limité de positions acheteur et de positions vendeur dans des actions et des instruments dérivés sur actions du Canada.

### GESTION DU RISQUE

Le programme de gestion du risque global du Portefeuille vise à maximiser les rendements en fonction du risque auquel le Portefeuille est exposé et à réduire l'incidence négative potentielle du risque sur la performance financière du Portefeuille. Tous les placements présentent un risque de perte de capital. La perte de capital maximale sur les positions acheteur en actions et en obligations est limitée à la juste valeur de ces positions. La perte maximale sur les positions vendeur en actions et en obligations peut être illimitée, alors que celle sur les contrats de change à terme se limite à la valeur théorique du contrat afférent à ces positions.

La gestion de ces risques est effectuée par le gestionnaire conformément au prospectus du Portefeuille.

Bien que le recours du Portefeuille au levier financier et à l'endettement puisse accroître son exposition à ces risques, il peut aussi rehausser son rendement potentiel. Le gestionnaire gère ces risques sur une base quotidienne conformément aux restrictions de placement établies par le Portefeuille pour gérer son exposition générale potentielle. Le Portefeuille ne recourt généralement pas au levier financier excédant 20 % de sa valeur liquidative.

Une analyse générale des risques liés aux instruments financiers des Portefeuilles Exemplar est présentée à la note 4 : INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE.

### Risque de crédit

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Portefeuille ne détenait aucun placement dans des titres d'emprunt et, par conséquent, il n'était pas assujéti au risque de crédit y afférent.

Le Portefeuille évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en fonction de la probabilité de défaillance, de l'exposition en cas de défaillance et de la perte en cas de défaillance. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, tous les montants à recevoir des courtiers, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les dépôts de marge étaient détenus par des contreparties ayant une notation d'au moins Aa2. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance est faible et que la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Portefeuille n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Le Portefeuille est également exposé au risque de crédit de la contrepartie à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, du dépôt de marge, du montant à recevoir sur la vente de titres et des autres montants à recevoir. Les conventions de courtage du Portefeuille exigent une garantie en trésorerie pouvant aller jusqu'à 150 % de la juste valeur des titres vendus à découvert. Les services de courtage du Portefeuille sont fournis par BMO Nesbitt Burns, notée Aa2 (A1 au 31 décembre 2017) par l'agence de notation Moody's. La garantie en trésorerie a été fournie à BMO Nesbitt Burns selon les termes des conventions d'opérations sur instruments dérivés et elle est présentée au poste « Dépôt de marge » des états de la situation financière.

Le Portefeuille peut prendre part à des opérations de prêt de titres jusqu'à concurrence de 50 % de sa valeur liquidative totale, exclusion faite de la garantie détenue à l'égard de ces prêts, et s'expose au risque de contrepartie de ces prêts. Le risque de crédit lié au programme de prêts de titres est limité, car le Portefeuille détient une garantie minimale correspondant à 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché à chaque date d'évaluation. Toutes les contreparties ont une notation équivalant à une notation attribuée par Moody's d'au moins Baa3.

Le recours à des dépositaires ou à des courtiers qui procèdent au règlement des opérations comporte des risques liés à la ségrégation des actifs. Il est attendu que tous les titres et les autres actifs déposés auprès des dépositaires ou des courtiers soient clairement identifiés à titre d'actifs du Portefeuille. Par conséquent, le Portefeuille ne devrait pas être exposé au risque de crédit lié à ces parties. Cependant, comme il n'est pas toujours possible d'obtenir cette ségrégation des actifs, le portefeuille du Portefeuille peut avoir une plus grande

# PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN

## NOTES ANNEXES : INFORMATION PROPRE AU FONDS (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

exposition au risque de crédit lié aux dépositaires ou aux courtiers en question. Les services de garde du Portefeuille sont fournis par la Compagnie Trust CIBC Mellon, notée A1 (A1 au 31 décembre 2017) par l'agence de notation Moody's.

Le Portefeuille est également exposé au risque de crédit sur ses dépôts en trésorerie auprès de TD Canada Trust, notée Aa1 (Aa2 au 31 décembre 2017) par l'agence de notation Moody's.

### Risque de liquidité

Tous les passifs du Portefeuille sont habituellement exigibles en moins de trois mois, à l'exception de la prime de rendement qui est accumulée quotidiennement et payable annuellement le 31 décembre. Les actions rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur. Cependant, les détenteurs de ces instruments les détiennent habituellement pendant une longue période.

### Risque de marché

Les paragraphes qui suivent présentent une analyse de sensibilité qui illustre l'incidence, sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, d'un changement raisonnablement possible dans la variable de risque pertinente à chaque date de clôture. Dans les faits, les résultats réels pourraient différer, et l'écart peut être important.

#### a) Risque de change

Les tableaux ci-dessous présentent, en dollars canadiens, l'exposition du Portefeuille aux monnaies étrangères au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017. Ils présentent également l'incidence potentielle, sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, toutes les autres variables étant égales par ailleurs. Les actifs non monétaires comprennent les actions, les fonds et les bons de souscription. Les actifs monétaires comprennent les contrats de change à terme, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts de marge et les autres montants à recevoir ou à payer.

30 juin 2018	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
Devise	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dollar américain – position acheteur	7 982 367	33 267 911	41 250 278	798 237	3 326 791	4 125 028
Dollar américain – position vendeur	-	(1 368 256)	(1 368 256)	-	(136 826)	(136 826)
Livre sterling – position acheteur	9 305	2 336 017	2 345 322	931	233 602	234 533
<b>Total</b>	<b>7 991 672</b>	<b>34 235 672</b>	<b>42 227 344</b>	<b>799 168</b>	<b>3 423 567</b>	<b>4 222 735</b>
% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	7,6 %	32,7 %	40,4 %	0,8 %	3,3 %	4,0 %

# PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN

NOTES ANNEXES : INFORMATION PROPRE AU FONDS (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

31 décembre 2017	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
Devise	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dollar américain – position acheteur	(3 978 097)	36 400 902	32 422 805	(397 810)	3 640 090	3 242 280
Dollar américain – position vendeur	-	(290 563)	(290 563)	-	(29 056)	(29 056)
Livre sterling – position acheteur	-	1 759 593	1 759 593	-	175 959	175 959
<b>Total</b>	<b>(3 978 097)</b>	<b>37 869 932</b>	<b>33 891 835</b>	<b>(397 810)</b>	<b>3 786 993</b>	<b>3 389 183</b>
% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(3,2) %	30,2 %	27,0 %	(0,3) %	3,0 %	2,7 %

## b) Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Portefeuille ne détenait aucun titre portant intérêt et n'était donc pas exposé à un risque de taux d'intérêt important.

## c) Risque de prix

Selon sa politique, le Portefeuille gère le risque de prix par la diversification et la sélection des placements conformément aux limites précises établies dans les restrictions de placement énoncées dans son prospectus, qui sont résumées ci-après.

Le Portefeuille investit essentiellement dans des sociétés à grande et à moyenne capitalisation. Il peut également investir dans des obligations et d'autres titres de créance si les conditions financières sont favorables. Il ne concentre pas ses placements dans un secteur d'activité particulier, mais plutôt dans les secteurs qui offrent les meilleures possibilités de rendement exceptionnel à chaque phase du cycle économique et du marché. Le Portefeuille peut également investir dans des options, notamment des options de vente ou des options d'achat sur un titre en particulier ou sur un indice boursier, comme moyen de réduire la volatilité.

Le Portefeuille peut vendre à découvert des titres que le gestionnaire juge surévalués, plus particulièrement les titres d'émetteurs dont les fondamentaux se détériorent et qui présentent des bilans peu solides. Il peut également utiliser des positions vendeur sur des titres indiciaires, tels que les fonds négociés en bourse, pour préserver le capital et à des fins de couverture. Les positions à découvert ne totaliseront pas plus de 40 % de la valeur liquidative du Portefeuille.

Le Portefeuille détient de la trésorerie et investit dans des titres à court terme dans le but de préserver le capital ou de maintenir la liquidité, selon l'évaluation des conditions économiques et de la conjoncture boursière actuelles et prévues effectuée par le conseiller en valeurs sur une base régulière. Il peut aussi investir dans des titres étrangers qui présentent des caractéristiques semblables à celles décrites ci-dessus.

Le Portefeuille peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et à d'autres fins, dans le respect des lois en valeurs mobilières applicables. Il peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour générer un revenu additionnel ou pour en faire des outils de gestion de la trésorerie à court terme.

L'incidence sur l'actif net du Portefeuille d'une variation de 5 % des cours du marché des actions, des fonds et des bons de souscription, toutes les autres variables étant égales par ailleurs, est présentée dans le tableau ci-après :

# PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN

NOTES ANNEXES : INFORMATION PROPRE AU FONDS (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

	Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	
	30 juin 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Augmentation de 5 %	4 775 770	5 917 662
Diminution de 5 %	(4 775 770)	(5 917 662)

Le Portefeuille effectue des ventes à découvert dans le cadre desquelles il emprunte des titres et les vend à des tierces parties. Tant que le Portefeuille ne couvre pas ses ventes à découvert, il est exposé au risque de marché dans la mesure où les fluctuations subséquentes du marché pourraient le contraindre à acheter des titres ayant été vendus à découvert à un prix qui est susceptible d'être nettement supérieur à la juste valeur constatée dans les états financiers.

## Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produits, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Portefeuille exprimé en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables :

Segment de marché	30 juin 2018		31 décembre 2017	
	Positions acheteur (%)	Positions vendeur (%)	Positions acheteur (%)	Positions vendeur (%)
Consommation discrétionnaire	9,7	(0,6)	12,0	(0,1)
Biens de consommation de base	4,7	-	5,3	-
Énergie	7,4	-	8,5	-
Finance	7,4	-	7,8	(0,1)
Fonds	4,9	(1,1)	14,3	(0,1)
Santé	2,9	-	1,5	-
Industrie	24,6	-	15,6	(0,0)
Technologies de l'information	12,8	(0,1)	9,1	(0,0)
Matériaux	11,9	(0,1)	12,4	(0,0)
Immobilier	2,8	-	1,9	-
Services de télécommunication	-	-	1,0	-
Services aux collectivités	4,3	-	5,2	-
	93,4	(1,9)	94,6	(0,3)

# PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN

NOTES ANNEXES : INFORMATION PROPRE AU FONDS (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Une analyse générale de l'évaluation de la juste valeur des Portefeuilles Exemplar est présentée à la note 5 : INSTRUMENTS FINANCIERS – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR.

Le tableau qui suit présente le classement des actifs et des passifs du Portefeuille évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017.

30 juin 2018	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
<b>Actifs financiers</b>				
Actions	92 455 201	-	-	92 455 201
Fonds	5 108 359	-	-	5 108 359
Instruments dérivés	-	-	-	-
	<b>97 563 560</b>	-	-	<b>97 563 560</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Actions vendues à découvert	(868 683)	-	-	(868 683)
Fonds	(1 179 469)	-	-	(1 179 469)
Instruments dérivés	-	-	-	-
	<b>(2 048 152)</b>	-	-	<b>(2 048 152)</b>
<b>Total</b>	<b>95 515 408</b>	-	-	<b>95 515 408</b>

31 décembre 2017	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
<b>Actifs financiers</b>				
Actions	100 844 311	-	-	100 844 311
Fonds	17 976 029	-	-	17 976 029
Instruments dérivés	-	22 040	-	22 040
	<b>118 820 340</b>	<b>22 040</b>	-	<b>118 842 380</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Actions vendues à découvert	(393 345)	-	-	(393 345)
Fonds	(73 768)	-	-	(73 768)
Instruments dérivés	-	(787)	-	(787)
	<b>(467 113)</b>	<b>(787)</b>	-	<b>(467 900)</b>
<b>Total</b>	<b>118 353 227</b>	<b>21 253</b>	-	<b>118 374 480</b>

Les évaluations de la juste valeur présentées ci-dessus sont toutes récurrentes. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou l'instrument dérivé se négocie sur un marché actif et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié sur un marché actif, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, l'instrument est reclassé au niveau 2 sauf si l'évaluation de sa juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas cet instrument est classé au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable d'évaluer les instruments présentés à la juste valeur dans les états financiers du Portefeuille, y compris les évaluations du niveau 3, le cas échéant. Il obtient les prix d'un fournisseur indépendant et procède à un suivi et à un examen quotidien.

Au 30 juin 2018, le Portefeuille ne détenait pas d'instruments financiers de niveau 3. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 au cours des périodes closes les 30 juin 2018 et 2017.

# PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN

NOTES ANNEXES : INFORMATION PROPRE AU FONDS (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

---

## **a) Actions et actions vendues à découvert**

Les positions en actions du Portefeuille sont classées dans le niveau 1 puisque les titres sont négociés sur une bourse des valeurs reconnue et qu'un prix coté est disponible.

## **b) Fonds et fonds vendus à découvert**

Les placements du Portefeuille dans des fonds sont classés dans le niveau 1, car les titres sont négociés sur une bourse des valeurs reconnue et qu'un prix coté est disponible.

## **c) Instruments dérivés**

Les bons de souscription sont évalués à l'aide de modèles et de techniques d'évaluation couramment utilisés dans le secteur et à partir de données comme le cours de l'action sous-jacente, les restrictions sur les droits d'exercice et le nombre de jours avant la date d'expiration. Les bons de souscription négociés en bourse sont classés au niveau 1. Lorsque les données qui sont importantes pour l'évaluation sont généralement observables, les bons de souscription sont classés au niveau 2. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction de leur valeur notionnelle et de l'écart entre le taux prévu au contrat et le taux du marché à terme pour la même monnaie, après ajustement pour tenir compte du risque lié à la contrepartie. Les contrats de change à terme sont classés au niveau 2.

# PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR

## États de la situation financière

	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif courant</b>		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Gain latent sur les contrats à terme normalisés – position acheteur	386 751 \$	1 290 233 \$
Gain latent sur les contrats à terme normalisés – position vendeur	668 456	371 493
Options – position acheteur	238 185	65 270
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 786 084	22 094 083
Dépôt de marge	7 303 543	10 936 525
Montant à recevoir à l'émission d'actions rachetables	140 216	188 044
	34 523 235	34 945 648
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif courant</b>		
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :		
Perte latente sur les contrats à terme normalisés – position acheteur	247 723	76 094
Perte latente sur les contrats à terme normalisés – position vendeur	166 216	283 649
Emprunts sur marge	510 197	957 297
Montant à payer sur le rachat d'actions rachetables	74 465	42 515
Autres passifs (note 10)	41 436	50 345
	1 040 037	1 409 900
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	<b>33 483 198 \$</b>	<b>33 535 748 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>		
Série A	1 379 745 \$	1 905 162 \$
Série F	8 290 800 \$	10 093 571 \$
Série I	1 993 959 \$	1 749 222 \$
Série L	704 832 \$	877 121 \$
Série R	21 113 862 \$	18 910 672 \$
<b>Nombre d'actions rachetables en circulation (note 9)</b>		
Série A	167 319	205 558
Série F	925 070	1 007 359
Série I	237 068	187 435
Série L	99 273	109 794
Série R	3 390 714	2 721 578
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action</b>		
Série A	8,25 \$	9,27 \$
Série F	8,96 \$	10,02 \$
Série I	8,41 \$	9,33 \$
Série L	7,10 \$	7,99 \$
Série R	6,23 \$	6,95 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration d'Arrow Capital Management Inc., gestionnaire du Portefeuille :

« James L. McGovern »

« Robert W. Maxwell »



# PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR

États du résultat global  
Périodes closes les 30 juin

	2018 \$	2017 \$
<b>REVENUS</b>		
Gains (pertes) nets sur les placements et les instruments dérivés		
Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés	(2 825 968)	(3 218 537)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme normalisés	(660 715)	(478 081)
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés	(168 232)	(580 055)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés	131 100	33 486
Gains (pertes) nets sur les placements et les instruments dérivés	(3 523 815)	(4 243 187)
Autres revenus :		
Intérêts sur la trésorerie	173 227	63 263
Gain (perte) de change	(12 668)	(6 114)
Variation nette du gain (perte) de change latent	47 835	9 471
<b>Total des revenus (montant net)</b>	(3 315 421)	(4 176 567)
<b>CHARGES</b>		
Frais de gestion (note 10)	157 382	178 401
Information aux porteurs de titres	58 794	85 329
Frais du comité d'examen indépendant	3 312	2 715
Honoraires d'audit	13 617	9 921
Frais juridiques	7 013	9 664
Commissions et autres coûts de transactions (note 11)	217 408	209 513
Taxe de vente harmonisée	29 923	33 734
<b>Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire</b>	487 449	529 277
Moins : charges absorbées par le gestionnaire (note 11)	-	(8 852)
<b>Total des charges</b>	487 449	520 425
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	(3 802 870)	(4 696 992)
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (note 13)</b>		
Série A	(194 733)	(394 825)
Série F	(1 043 382)	(1 997 103)
Série I	(189 472)	(453 205)
Série L	(93 485)	(148 718)
Série R	(2 281 798)	(1 703 141)
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (note 13)</b>		
Série A	(1,01)	(1,32)
Série F	(1,06)	(1,38)
Série I	(0,92)	(1,25)
Série L	(0,89)	(1,16)
Série R	(0,74)	(0,95)

# PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables  
Périodes closes les 30 juin

		2018 \$	2017 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période</b>	Série A	1 905 162	3 856 141
	Série F	10 093 571	16 726 096
	Série I	1 749 222	7 534 586
	Série L	877 121	1 117 423
	Série R	18 910 672	12 664 179
		<u>33 535 748</u>	<u>41 898 425</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>	Série A	(194 733)	(394 825)
	Série F	(1 043 382)	(1 997 103)
	Série I	(189 472)	(453 205)
	Série L	(93 485)	(148 718)
	Série R	(2 281 798)	(1 703 141)
		<u>(3 802 870)</u>	<u>(4 696 992)</u>
<b>Opérations sur actions rachetables</b>			
Produit de l'émission d'actions rachetables	Série A	66 445	60 200
	Série F	357 660	1 446 158
	Série I	489 115	246 075
	Série L	-	178 490
	Série R	5 846 002	3 989 151
Rachat d'actions rachetables	Série A	(397 129)	(920 875)
	Série F	(1 117 049)	(1 806 008)
	Série I	(54 906)	(4 444 085)
	Série L	(78 804)	(145 645)
	Série R	(1 361 014)	(577 506)
<b>Augmentation (diminution) nette résultant des opérations sur actions rachetables</b>		<u>3 750 320</u>	<u>(1 974 045)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</b>		<u>(52 550)</u>	<u>(6 671 037)</u>
	Série A	1 379 745	2 600 641
	Série F	8 290 800	14 369 143
	Série I	1 993 959	2 883 371
	Série L	704 832	1 001 550
	Série R	21 113 862	14 372 683
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période</b>		<u>33 483 198</u>	<u>35 227 388</u>

# PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR

Tableaux des flux de trésorerie  
Périodes closes les 30 juin

	2018 \$	2017 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(3 802 870)	(4 696 992)
Ajustement au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte de change latent sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	47 835	34 701
(Gain) perte net réalisé sur les placements et les instruments dérivés	168 232	580 055
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements et des instruments dérivés	(131 100)	(33 486)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des contrats à terme normalisés	660 715	478 081
Achats de placements et de dérivés	(372 434)	(580 785)
Produit de la vente de placements et d'instruments dérivés	162 387	(14)
Variation du dépôt de marge	3 632 982	161 333
Variation du montant à recevoir du gestionnaire	-	53
Variation des autres passifs	(8 909)	(7 021)
Variation des emprunts sur marge	(447 100)	1 063 784
<b>Flux nets de trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(90 262)</b>	<b>(3 000 291)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables	6 768 080	5 623 018
Rachat d'actions rachetables	(2 937 982)	(7 878 827)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>3 830 098</b>	<b>(2 255 809)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie</b>	<b>3 739 836</b>	<b>(5 256 100)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période</b>	<b>22 094 083</b>	<b>29 655 128</b>
(Gain) perte de change latent sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(47 835)	(34 701)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>25 786 084</b>	<b>24 364 327</b>
<b>Information complémentaire :</b>		
Intérêts reçus*	173 227	63 263

\* Font partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

# PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR

Inventaire du portefeuille – Au 30 juin 2018 (non audité)

## Contrats à terme normalisés – positions acheteur – 0,42 %

Nom du titre	Taille du contrat	Date d'échéance	Devise	Nombre de contrats	Valeur notionnelle (\$)	Gain/(perte) latent (\$)
<b>Contrats à terme normalisés sur obligations- 0,00 %</b>						
Contrats à terme normalisés sur obligations de 10 ans de l'Australie	2 000	17 sept. 2018	USD	17	2 138 477	1 090
<b>Contrats à terme normalisés sur marchandises- 0,52 %</b>						
Contrats à terme normalisés sur le pétrole brut Brent	2 000	31 juill. 2018	USD	12	1 167 159	82 757
Contrats à terme normalisés sur le canola	20	14 nov. 2018	USD	80	834 656	(19 616)
Contrats à terme normalisés sur le coton n 2	1 000	6 déc. 2018	USD	5	298 846	(23 033)
Contrats à terme normalisés EURO/CHF	250 000	17 sept. 2018	USD	4	768 555	(1 444)
Contrats à terme normalisés sur l'essence RBOB	840	31 juill. 2018	USD	6	670 794	41 881
Contrats à terme normalisés sur le porc maigre	800	14 août 2018	USD	21	862 949	(18 707)
Contrats à terme normalisés sur gilts position acheteur	2 000	26 sept. 2018	USD	21	4 468 690	15 025
Contrats à terme normalisés sur le gaz naturel	20 000	26 févr. 2019	USD	21	828 742	39
Contrats à terme normalisés sur le gaz naturel	20 000	27 juill. 2018	USD	10	391 739	(7 336)
Contrats à terme normalisés sur le nickel	12	17 sept. 2018	USD	3	365 959	(16 233)
Contrats à terme normalisés sur le sucre blanc	50	14 sept. 2018	USD	2	44 659	552
Contrats à terme normalisés sur le pétrole brut WTI	2 000	20 juill. 2018	USD	17	1 538 811	<u>118 371</u>
						172 256
<b>Contrats à terme normalisés sur indice- (0,07 %)</b>						
Contrats à terme normalisés sur l'indice DAX	25	21 sept. 2018	USD	1	490 876	(18 461)
Contrats à terme normalisés E-Mini sur l'indice Nasdaq 100	40	21 sept. 2018	USD	17	3 215 217	(56 514)
Contrats à terme normalisés sur l'indice Nikkei 225	1000	13 sept. 2018	USD	10	1 338 357	(17 948)
Contrats à terme normalisés E-mini sur l'indice S&P 500	100	21 sept. 2018	USD	14	2 558 884	(54 318)
Contrats à terme sur indice S&P/TSX 60	200	20 sept. 2018	USD	28	5 354 970	39 510
Contrats à terme normalisés sur l'indice SPI 200	50	20 sept. 2018	USD	46	6 794 878	<u>83 767</u>
						(23 964)
<b>Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt – (0,03 %)</b>						
Contrats à terme normalisés sur taux Euribor de 3 mois	5 000	17 sept. 2018	USD	19	7 313 577	1 458
Contrats à terme normalisés sur l'euro de 90 jours	5 000	17 sept. 2018	USD	95	30 454 114	2 301
Contrats à terme normalisés sur les acceptations bancaires	2 500	17 sept. 2018	USD	298	73 053 913	<u>(14 113)</u>
						<u>(10 354)</u>
						<u>139 028</u>

## Contrats à terme normalisés – positions vendeur – 1,50 %

Nom du titre	Taille du contrat	Date d'échéance	Devise	Nombre de contrats	Valeur notionnelle (\$)	Gain/(perte) latent (\$)
<b>Contrats à terme normalisés sur obligations- (0,12 %)</b>						
Contrats à terme normalisés sur obligations de 10 ans du Canada	1 000	19 sept. 2018	CAD	(2)	(270 300)	(3 120)
Contrats à terme normalisés mini sur obligations à 10 ans du Japon	200 000	11 sept. 2018	USD	(97)	(17 361 158)	(12 527)
Contrats à terme normalisés sur obligations de 10 ans du Trésor des États-Unis	2 000	19 sept. 2018	USD	(15)	(2 364 213)	(5 854)
Contrats à terme normalisés sur obligations de 5 ans du Trésor des États-Unis	2 000	28 sept. 2018	USD	(25)	(3 722 401)	(11 770)
Contrats à terme normalisés sur obligations à long terme du Trésor des États-Unis	2 000	19 sept. 2018	USD	(4)	(756 273)	<u>(6 224)</u>
						(39 495)
<b>Contrats à terme normalisés sur marchandises – 1,52 %</b>						
Contrats à terme normalisés sur le cacao	20	13 sept. 2018	USD	(14)	(436 240)	(26 096)
Contrats à terme normalisés sur 10 tonnes de café Robusta	20	24 sept. 2018	USD	(86)	(1 924 529)	13 817
Contrats à terme normalisés sur le café, cat. C	750	18 sept. 2018	USD	(22)	(1 288 538)	40 179
Contrats à terme normalisés sur le cuivre	500	26 sept. 2018	USD	(8)	(786 522)	6 672
Contrats à terme normalisés sur le maïs	100	14 déc. 2018	USD	(76)	(1 931 172)	76 529
Contrats à terme normalisés sur 100 onces d'or	200	29 août 2018	USD	(10)	(1 676 179)	26 950
Contrats à terme normalisés sur le bétail vivant	800	31 août 2018	USD	(13)	(691 598)	(37 993)

# PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR

Inventaire du portefeuille – Au 30 juin 2018 (non audité)

Contrats à terme normalisés sur le gazole à faible teneur en soufre	200	10 août 2018	USD	(5)	(427 656)	(17 189)
Contrats à terme normalisés sur le gazole à très faible teneur en soufre de New York	420	31 juill. 2018	USD	(1)	(116 162)	(5 847)
Contrats à terme normalisés sur le palladium	200	26 sept. 2018	USD	(4)	(492 783)	(7 257)
Contrats à terme normalisés sur l'huile de palme	25	14 sept. 2018	USD	(196)	(3 751 870)	42 601
Contrats à terme normalisés sur le platine	100	29 oct. 2018	USD	(45)	(2 585 069)	48 024
Contrats à terme normalisés sur le caoutchouc	5 000	26 nov. 2018	USD	(138)	(1 491 552)	50 370
Contrats à terme normalisés sur l'argent	10 000	26 sept. 2018	USD	(15)	(1 623 212)	26 109
Contrats à terme normalisés sur le soya	100	14 nov. 2018	USD	(40)	(2 491 114)	177 330
Contrats à terme normalisés sur l'huile de soya	1 200	14 déc. 2018	USD	(120)	(2 910 075)	95 041
Contrats à terme normalisés sur le sucre no 11 (mondial)	2 240	28 sept. 2018	USD	(26)	(482 655)	13 693
Contrats à terme normalisés sur le blé	100	14 sept. 2018	USD	(15)	(488 984)	(5 242)
Contrats à terme normalisés sur le zinc	50	17 sept. 2018	USD	(12)	(1 135 381)	(8 364)
						<u>509 327</u>

## Contrats à terme normalisés sur devises- 0,07 %

Contrats à terme normalisés sur l'AUD/USD	2 000	17 sept. 2018	USD	(35)	(3 413 186)	9 163
Contrats à terme normalisés sur la livre sterling	1 250	17 sept. 2018	USD	(9)	(984 139)	5 349
Contrats à terme normalisés sur le réal brésilien	2 000	31 juill. 2018	USD	(14)	(477 579)	4 568
Contrats à terme normalisés sur le dollar canadien	2 000	18 sept. 2018	USD	(69)	(6 916 163)	7 625
Contrats à terme normalisés sur l'euro	250 000	17 sept. 2018	USD	(11)	(2 123 883)	2 342
Contrats à terme normalisés EURO-BOBL	2 000	6 sept. 2018	USD	(6)	(1 206 981)	(10 501)
Contrats à terme normalisés EURO-BUND	1 000	6 sept. 2018	EUR	(1)	(245 640)	(3 915)
Contrats à terme normalisés EURO/JPY	125 000	17 sept. 2018	USD	(1)	(190 180)	(1 930)
Contrats à terme normalisés sur le yen	2 500	17 sept. 2018	USD	(11)	(1 649 746)	10 665
Contrats à terme normalisés sur le peso mexicain	5 000	17 sept. 2018	USD	(1)	(31 262)	(1 413)
						<u>21 953</u>

## Contrats à terme normalisés sur indice- 0,03 %

Contrats à terme normalisés sur l'indice Hang Seng	100	30 juill. 2018	USD	(7)	(1 693 197)	8 479
--	-----	----------------	-----	-----	-------------	-------

## Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt – 0,01 %

Contrats à terme normalisés sur les acceptations bancaires à 90 jours	20 000	13 sept. 2018	USD	(100)	(96 812 264)	(974)
Contrats à terme normalisés sur la livre sterling à 90 jours	2 500	19 sept. 2018	USD	(188)	(40 443 371)	2 950
						<u>1 976</u>
						<u>502 240</u>

## Options achetées – 0,72 %

Nom du titre	Prix d'exercice (\$)	Date d'échéance	Devise	Nombre de contrats	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Contrats à terme normalisés sur 100 onces d'or, option d'achat	1 500	28 nov. 2018	USD	54	13 232	12 778
Contrats à terme normalisés sur 100 onces d'or, option de vente	1 000	28 nov. 2018	USD	54	3 920	2 840
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor américain, option d'achat	150	25 août 2018	USD	258	41 535	74 196
Contrats à terme normalisés sur le pétrole brut WTI, option d'achat	74	17 août 2018	USD	54	67 766	148 371
					<u>126 453</u>	<u>238 185</u>

## Total des placements et des instruments dérivés – 2,63 %

879 453

## Trésorerie et autres éléments d'actif (de passif) net – 97,37 %

32 603 745

## Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables – 100,00 %

33 483 198

# PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR

## NOTES ANNEXES : INFORMATION PROPRE AU FONDS (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

---

Le Portefeuille Exemplar diversifié (le « Portefeuille ») vise à obtenir un rendement à long terme absolu et un rendement ajusté selon le risque élevé, avec un potentiel de faible corrélation avec les rendements des marchés mondiaux des actions et des titres à revenu fixe. Pour ce faire, le Portefeuille sélectionne et gère des positions acheteur et des positions vendeur dans un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale composé de contrats à terme normalisés, d'options, de contrats à terme et d'autres instruments dérivés financiers sur des marchandises agricoles et des produits de base autres que les métaux, des métaux, des sources d'énergie, des monnaies, des taux d'intérêt et des indices boursiers.

### GESTION DU RISQUE

Le programme de gestion du risque global du Portefeuille vise à maximiser les rendements en fonction du risque auquel le Portefeuille est exposé et à réduire l'incidence négative potentielle du risque sur la performance financière du Portefeuille. Tous les placements présentent un risque de perte de capital. La perte de capital maximale sur les positions acheteur dans les actions, les options et les titres d'emprunt est limitée à la juste valeur de ces positions. La perte maximale sur les positions vendeur dans les actions, les options et les titres d'emprunt peut être illimitée, alors que celle sur les contrats à terme normalisés se limite à la valeur notionnelle du contrat afférent à ces positions.

La gestion de ces risques est effectuée par le gestionnaire et le sous-conseiller en valeurs conformément au prospectus du Portefeuille.

Bien que le recours du Portefeuille au levier financier et à l'endettement puisse accroître son exposition à ces risques, il peut aussi rehausser son rendement potentiel. Le sous-conseiller en valeurs gère ces risques sur une base quotidienne conformément aux restrictions de placement établies par le Portefeuille pour gérer son exposition générale potentielle. Les contrats à terme normalisés, contrats à terme et placements auxquels le Portefeuille peut avoir une exposition peuvent être considérablement plus importants que le montant réel investi. Il en résulte que le Portefeuille sera exposé à une forme de participation notionnelle. La participation notionnelle du Portefeuille, compte non tenu des contrats à terme normalisés sur des titres d'État et sur l'euro, se situe généralement entre 0 % et 300 %, mais elle ne peut jamais dépasser 500 %. La participation notionnelle du Portefeuille, compte tenu des contrats à terme normalisés sur des titres d'État et sur l'euro, se situe généralement aux environs de 300 %, mais, de temps à autre, elle peut atteindre jusqu'à 1 000 %. Aucun levier financier en trésorerie n'est permis et les positions dans des contrats à terme normalisés sur des titres d'État et sur l'eurodollars se limitent à ceux de la catégorie investissement.

Une analyse générale des risques liés aux instruments financiers des Portefeuilles Exemplar est présentée à la note 4 : INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE.

#### Risque de crédit

Le Portefeuille évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en fonction de la probabilité de défaillance, de l'exposition en cas de défaillance et de la perte en cas de défaillance. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, tous les montants à recevoir des courtiers et la trésorerie et des équivalents de trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une notation d'au moins Bb et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance est faible et que la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Portefeuille n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Portefeuille ne détenait aucun placement dans des titres d'emprunt et, par conséquent, il n'était pas assujéti au risque de crédit y afférent.

Le Portefeuille est également exposé au risque de crédit de la contrepartie à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, du dépôt de marge, des instruments dérivés, du montant à recevoir pour la vente de titres et des autres montants à recevoir. Les conventions de courtage du Portefeuille exigent qu'une garantie en trésorerie soit maintenue pour les opérations conclues à l'égard des contrats à terme normalisés. Les courtiers du Portefeuille sont Société Générale SA, Banque Royale du Canada et Banque de Montréal, sociétés qui ont obtenu une notation respective de A1, de Aa2 et de Aa2 de l'agence Moody's (A2, A1 et A1, respectivement, au 31 décembre 2017). Conformément aux ententes relatives aux opérations sur les instruments dérivés, des garanties en trésorerie ont

# PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR

## NOTES ANNEXES : INFORMATION PROPRE AU FONDS (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

---

été déposées auprès de Société Générale SA, de Banque Royale du Canada et de Banque de Montréal; ces garanties sont présentées au poste « Dépôts de marge » de l'état de la situation financière.

Le recours à des dépositaires ou à des courtiers qui procèdent au règlement des opérations comporte des risques liés à la ségrégation des actifs. Il est attendu que tous les titres et les autres actifs déposés auprès des dépositaires ou des courtiers soient clairement identifiés à titre d'actifs du Portefeuille. Par conséquent, le Portefeuille ne devrait pas être exposé au risque de crédit lié à ces parties. Cependant, comme il n'est pas toujours possible d'obtenir cette séparation des actifs, les placements du Portefeuille peuvent avoir une plus grande exposition au risque de crédit lié aux dépositaires ou aux courtiers en question.

Les services de garde du Portefeuille sont fournis par la Compagnie Trust CIBC Mellon, notée A1 (A1 au 31 décembre 2017) par l'agence de notation Moody's.

Le Portefeuille est également exposé au risque de crédit sur ses dépôts en trésorerie auprès de TD Canada Trust, notée Aa1 (Aa2 au 31 décembre 2017) par l'agence de notation Moody's.

### **Risque de liquidité**

Tous les passifs du Portefeuille sont habituellement exigibles en moins de trois mois, à l'exception de la prime de rendement qui est accumulée quotidiennement et payable annuellement le 31 décembre. Les actions rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur. Cependant, les détenteurs de ces instruments les détiennent habituellement pendant une longue période.

À l'occasion, le Fonds peut utiliser des prêts sur marge dans un ou plusieurs de ses comptes de courtage. Pour la période close le 30 juin 2018, les prêts sur marge ont varié entre 340 767 \$ et 1 038 873 \$ (entre 148 938 \$ et 11 167 947 \$ au 31 décembre 2017).

### **Risque de marché**

Les paragraphes qui suivent présentent une analyse de sensibilité qui illustre l'incidence, sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, d'un changement raisonnablement possible dans la variable de risque pertinente à chaque date de clôture. Dans les faits, les résultats réels pourraient différer, et l'écart peut être important.

# PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR

NOTES ANNEXES : INFORMATION PROPRE AU FONDS (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

## a) Risque de change

Le tableau ci-dessous fait état des importantes expositions du Portefeuille à des monnaies étrangères, en dollars canadiens, au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017. Il présente également l'incidence potentielle, sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, toutes les autres variables étant égales par ailleurs. Les éléments monétaires incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts de marge, les contrats à terme normalisés, les options et les autres montants courants à recevoir ou à payer.

30 juin 2018	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
Devise	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dollar américain – position acheteur	2 837 415	-	2 837 415	283 742	-	283 742
Dollar américain – position vendeur	(1 672 817)	-	(1 672 817)	(167 282)	-	(167 282)
Dollar australien – position acheteur	35 306	-	35 306	3 531	-	3 531
Dollar australien – position vendeur	(1 444)	-	(1 444)	(144)	-	(144)
Livre sterling – position acheteur	28 217	-	28 217	2 822	-	2 822
Livre sterling – position vendeur	(162)	-	(162)	(16)	-	(16)
Euro – position vendeur	(54 975)	-	(54 975)	(5 498)	-	(5 498)
Dollar de Hong Kong – position acheteur	5 325	-	5 325	533	-	533
Dollar de Hong Kong – position vendeur	(4)	-	(4)	-	-	-
Yen japonais – position acheteur	10 127	-	10 127	1 013	-	1 013
Yen japonais – position vendeur	(1 452)	-	(1 452)	(145)	-	(145)
Ringgit malais – position acheteur	279 127	-	279 127	27 913	-	27 913
Franc suisse – position vendeur	(32 161)	-	(32 161)	(3 216)	-	(3 216)
<b>Total</b>	<b>1 432 502</b>	<b>-</b>	<b>1 432 502</b>	<b>143 252</b>	<b>-</b>	<b>143 253</b>
% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	4,3 %	0,0 %	4,3 %	0,4 %	0,0 %	0,4 %



# PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR

NOTES ANNEXES : INFORMATION PROPRE AU FONDS (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

31 décembre 2017	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
	Monétaire \$	Non monétaire \$	Total \$	Monétaire \$	Non monétaire \$	Total \$
Dollar américain – position acheteur	1 270 907	–	1 270 907	127 091	–	127 091
Dollar américain – position vendeur	(988 511)	–	(988 511)	(98 851)	–	(98 851)
Dollar australien – position acheteur	11 229	–	11 229	1 123	–	1 123
Livre sterling – position acheteur	27 084	–	27 084	2 708	–	2 708
Livre sterling – position vendeur	(6 143)	–	(6 143)	(614)	–	(614)
Euro – position acheteur	(34 123)	–	(34 123)	(3 412)	–	(3 412)
Euro – position vendeur	56 947	–	56 947	5 695	–	5 695
Dollar de Hong Kong – position acheteur	38 446	–	38 446	3 845	–	3 845
Yen japonais – position acheteur	310 932	–	310 932	31 093	–	31 093
Yen japonais – position vendeur	(3 358)	–	(3 358)	(336)	–	(336)
Ringgit malais – position acheteur	412 517	–	412 517	41 252	–	41 252
Ringgit malais – position vendeur	18 760	–	18 760	1 876	–	1 876
Franc suisse – position acheteur	73 274	–	73 274	7 327	–	7 327
<b>Total</b>	<b>1 187 961</b>	<b>–</b>	<b>1 187 961</b>	<b>118 797</b>	<b>–</b>	<b>118 797</b>
% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	3,5 %	0,0 %	3,5 %	0,4 %	0,0 %	0,4 %

## b) Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Portefeuille ne détenait aucun titre portant intérêt et n'était donc pas exposé à un risque de taux d'intérêt important.

## c) Risque de prix

Selon sa politique, le Portefeuille gère le risque de prix par la diversification et la sélection des placements conformément aux limites précises établies dans les restrictions de placement énoncées dans son prospectus, qui sont résumées ci-après.

La stratégie de placement fondamentale du Portefeuille repose sur une stratégie de budgétisation des risques consistant à répartir le capital parmi les marchés et à utiliser ce capital en fonction du montant de la prime de risque intégré aux marchés. En raison de cette méthode de répartition, une portion de 50 % du budget de risque du portefeuille est généralement attribuée aux marchés des contrats à terme normalisés sur marchandises agricoles et industrielles négociées à l'échelle mondiale, et l'autre portion de 50 % est attribuée aux marchés mondiaux des contrats à terme normalisés sur devises, sur les obligations du Trésor et sur des contrats à terme sur indice boursier.

Le Portefeuille effectue des opérations sur des bourses mondiales extrêmement liquides qui peuvent comprendre, mais sans s'y limiter, tous les marchés de contrats à terme normalisés aux États-Unis et au Canada, la London Metals Exchange (LME), l'Euronext-LIFFE (LIFFE), l'Eurex Deutschland (EUREX), l'International Petroleum Exchange of London Limited (IPE), la Singapore International Monetary Exchange (SIMEX), la Sydney Futures Exchange Ltd. (SFE) et la Tokyo Commodities Exchange (TCE).

Le Portefeuille peut aussi établir des positions vendeur, lesquelles ne peuvent dépasser au total 40 % de la valeur liquidative du Portefeuille.

# PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR

## NOTES ANNEXES : INFORMATION PROPRE AU FONDS (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

Le Portefeuille peut détenir de la trésorerie ou investir dans des titres à court terme dans le but de préserver le capital ou de maintenir la liquidité, selon l'évaluation des conditions économiques et de la conjoncture boursière actuelles et prévues effectuée par le gestionnaire de portefeuille sur une base régulière.

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, si l'indice Société Générale Commodity Trading (en CAD), indice de référence significatif du Fonds, avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Portefeuille aurait augmenté ou diminué d'environ 4 131 515 \$ (3 971 480 \$ au 31 décembre 2017).

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produits, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Portefeuille exprimé en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables :

Segment de marché	30 juin 2018		31 décembre 2017	
	Positions acheteur (%)	Positions vendeur (%)	Positions acheteur (%)	Positions vendeur (%)
Contrats à terme normalisés sur obligations	(0,1)	(0,1)	(0,1)	0,7
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	-	0,0	-	(0,0)
Contrats à terme normalisés sur indices	-	-	0,1	-
Contrats à terme normalisés sur marchandises	0,5	1,5	2,7	(0,4)
Contrats à terme normalisés sur devises	-	0,1	0,9	(0,0)
Options	0,7	-	0,2	-
Total	1,1	1,5	3,8	0,3

### ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Une analyse générale de l'évaluation de la juste valeur des Portefeuilles Exemplar est présentée à la note 5 : INSTRUMENTS FINANCIERS – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR.

Les évaluations de la juste valeur sont toutes récurrentes. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou l'instrument dérivé se négocie sur un marché actif et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié sur un marché actif, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, l'instrument est reclassé au niveau 2 sauf si l'évaluation de sa juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas cet instrument est classé au niveau 3.

Le sous-conseiller en valeurs est responsable d'évaluer les instruments présentés à la juste valeur dans les états financiers du Portefeuille, y compris les évaluations du niveau 3, le cas échéant. Il obtient les prix d'un fournisseur indépendant de cours, lesquels font l'objet d'un suivi et d'un examen quotidien de la part du service des finances.

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, tous les actifs financiers et les passifs financiers détenus à des fins de transaction du Portefeuille étaient classés au niveau 1. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 au cours des périodes closes les 30 juin 2018 et 2017.

Les actifs et les passifs liés aux instruments dérivés comprennent des options et des contrats à terme normalisés qui sont négociés en bourse et qui, par conséquent, sont classés au niveau 1.

# PORTEFEUILLES EXEMPLAR

## NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

---

### 1. LES PORTEFEUILLES

Exemplar Portfolios Ltd. (la « Société ») est une société de fonds communs de placement à capital variable constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Ontario). La Société a été constituée en société le 18 mars 2008.

Les états financiers présentent les renseignements financiers de la catégorie Portefeuille Exemplar axé sur le marché canadien (le « Portefeuille axé sur le marché canadien ») et de la catégorie Portefeuille diversifié Exemplar (le « Portefeuille diversifié ») (collectivement, les « Portefeuilles »). Si la Société n'est pas en mesure de satisfaire à ses obligations concernant chaque catégorie juridiquement distincte, elle pourrait devoir y répondre en ayant recours aux actifs attribuables au Portefeuille axé sur le marché canadien ou au Portefeuille diversifié, ou à ces deux Portefeuilles. Le gestionnaire estime que le risque d'une telle éventualité est négligeable.

Arrow Capital Management Inc. est le gestionnaire des Portefeuilles. L'adresse du siège social des Portefeuilles est le 36, Toronto Street, bureau 750, Toronto (Ontario) M5C 2C5.

WaveFront Global Asset Management Corp. est le sous-conseiller en valeurs (« sous-conseiller en valeurs ») du Portefeuille diversifié.

Les états de la situation financière des Portefeuilles sont arrêtés au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, à moins d'indication contraire. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie des Portefeuilles portent sur les périodes closes les 30 juin 2018 et 2017, sauf pour les séries des Portefeuilles établies au cours d'une de ces deux périodes. Dans ce cas, le terme « période » désigne la période depuis l'établissement. L'inventaire du portefeuille des Portefeuilles est établi au 30 juin 2018.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 25 août 2018.

### 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer les présents états financiers sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, elles ont été appliquées uniformément à toutes les périodes présentées.

#### 2.1 Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non audités (« les états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), et selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur. Ils doivent être lus conjointement avec les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

La préparation d'états financiers selon les IFRS exige l'établissement de certaines estimations comptables critiques. De plus, le gestionnaire doit exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Portefeuille. Les éléments très complexes ou exigeant un degré élevé de jugement ainsi que les éléments reposant sur des hypothèses et des estimations ayant une incidence importante sur les états financiers sont présentés à la note 4 : INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE.

#### a) Nouvelles normes entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018

En juillet 2014, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié la version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui introduit de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation, de traitement des pertes de valeur et de comptabilité de couverture. Cette norme remplace les nombreux modèles de classement et d'évaluation d'IAS 39 et s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les Portefeuilles ont adopté IFRS 9

de manière rétrospective et sans retraitement. La nouvelle norme exige que les instruments financiers soient comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisés en résultat net (« JVRN ») ou par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »), selon le modèle économique adopté par le Portefeuille pour la gestion des instruments financiers financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

# PORTEFEUILLES EXEMPLAR

## NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

---

### 2.2 Conversion des devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et de présentation des Portefeuilles.

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle des Portefeuilles aux taux de change en vigueur aux dates respectives des opérations. Les actifs et les passifs étrangers libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Portefeuilles aux taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Le gain ou la perte de change sur la trésorerie est présenté à titre de « Gain (perte) de change » et le gain ou la perte de change afférent aux autres placements et instruments dérivés est présenté dans « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

### 2.3 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers comprennent les actifs et les passifs financiers, comme les obligations et les actions, les fonds d'investissement à capital variable et les instruments dérivés. Le Portefeuille classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9.

#### a) Classement

##### *Actif*

Le Portefeuille classe ses placements selon le modèle économique qu'il a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Le Portefeuille se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. Il n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Portefeuille sont constitués uniquement de capital et d'intérêt; toutefois ces titres ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ni à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte de l'objectif du modèle économique du Portefeuille. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la JVRN.

##### *Passif*

Le Portefeuille peut recourir à des ventes à découvert qui consistent à vendre des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les contrats de vente à découvert sont détenus à des fins de transaction et sont donc classés comme passifs financiers à la JVRN. Les contrats sur instruments dérivés qui ont une juste valeur négative sont présentés comme passifs à la JVRN.

Le Portefeuille classe donc tous ses placements dans les actifs ou les passifs financiers à la JVRN.

La politique du Portefeuille exige que le gestionnaire et le conseil d'administration évaluent l'information relative aux actifs et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

*Placements dans des actifs financiers auparavant classés à la juste valeur par le biais du résultat net.*

Les actifs et les passifs financiers auparavant désignés comme étant à la JVRN lors de leur comptabilisation initiale ou classés comme étant détenus à des fins de transaction conformément à IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 ») sont désormais classés comme étant à la JVRN conformément à IFRS 9. Ces catégories doivent obligatoirement être comptabilisées à la JVRN conformément à IFRS 9. Il s'agit des éléments suivants :

Le Portefeuille axé sur le marché canadien détient des actions et des titres de créance d'une valeur de 97 563 560 \$ (118 820 340 \$ en 2017) auparavant désignées comme étant à la JVRN lors de leur comptabilisation initiale. Il détient aussi des actions et des titres de créance vendus à découvert d'une valeur de 2 048 152 \$ (467 113 \$ en 2017), mais aucun actif (passif) dérivé net (21 253 \$ en 2017) auparavant désigné comme étant détenu à des fins de transaction.

Le Portefeuille diversifié ne détient aucune action (aucune en 2017) ni titre de créance (aucun en 2017) auparavant désignés comme étant à la JVRN lors de leur comptabilisation initiale. Il ne détient aucune action ni titre de créance vendu à découvert (aucun en 2017),

# PORTEFEUILLES EXEMPLAR

## NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

---

mais détient des actifs (passifs) dérivés nets d'une valeur de 879 453 \$ (1 367 253 \$ en 2017) auparavant désignés comme étant détenus à des fins de transaction.

L'adoption d'IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur les critères d'évaluation des actifs et des passifs financiers des Portefeuilles.

### **b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation**

Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière à la date de la transaction, c'est-à-dire à la date où le Portefeuille s'engage à acheter ou vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions sont passés en charge à mesure qu'ils sont engagés.

Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Portefeuille devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'instrument est arrivé à expiration ou que le Portefeuille a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'instrument. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, annulée ou qu'elle a expiré.

Après la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes découlant de la fluctuation de la juste valeur des actifs ou des passifs financiers à la JVRN sont comptabilisés dans l'état du résultat global au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés ».

Les méthodes comptables utilisées par les Portefeuilles pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs d'actions. Au 30 juin 2018 ou au 31 décembre 2017, il n'y avait aucune différence entre l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables utilisé pour l'information financière selon les IFRS et celui utilisé pour les opérations avec les porteurs d'actions.

Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements, de même que la plus-value ou moins-value latente des placements, sont déterminés selon la méthode du coût moyen et excluent les commissions et les autres coûts de transactions, qui sont présentés séparément dans l'état du résultat global, au poste « Commissions et autres coûts de transactions ». Les gains et les pertes réalisés sur les titres vendus à découvert, de même que la plus-value ou moins-value latente des titres vendus à découvert, sont calculés en fonction du produit moyen des titres correspondants. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe.

Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global représentent les intérêts reçus par un Portefeuille, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Portefeuilles n'amortissent pas les primes ou les escomptes obtenus à l'achat de titres à revenu fixe.

Les revenus de dividendes et les charges liées aux dividendes sur les titres vendus à découvert sont comptabilisés à la date ex-dividende et présentés dans l'état du résultat global. Les distributions provenant de fiducies de placement sont comptabilisées à titre de dividendes, d'intérêts à distribuer, de gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements ou de remboursement de capital, selon la meilleure information dont dispose le gestionnaire. En raison de la nature de ces placements, le classement réel peut être différent.

### **c) Instruments financiers – Évaluation de la juste valeur**

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Portefeuilles utilisent le dernier cours du marché pour les titres lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La juste valeur des obligations est déterminée à l'aide du cours moyen découlant des cours acheteur et vendeur fournis par des entreprises indépendantes d'établissement des cours des titres ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus. La juste valeur des contrats à terme normalisés est basée sur le prix de règlement fixé par la bourse. Les gains et les pertes découlant de la fluctuation de la juste valeur des actifs ou des passifs financiers sont présentés à l'état

# PORTEFEUILLES EXEMPLAR

## NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

---

du résultat global. La politique des Portefeuilles est d'inscrire les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à l'ouverture de chaque période.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Les Portefeuilles peuvent avoir recours à diverses méthodes et poser des hypothèses en fonction des conditions qui prévalent sur les marchés à chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables conclues dans des conditions de concurrence normales, la référence à d'autres instruments qui sont essentiellement les mêmes et d'autres méthodes communément utilisées par les intervenants du marché, qui font le plus possible appel à des données observables.

### d) Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle le vendeur (l'émetteur) confère à l'acquéreur (le porteur) le droit, mais non l'obligation, d'acquérir (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un nombre précis de titres ou un instrument financier, à un prix convenu, à une date donnée ou avant celle-ci, ou pendant une période donnée. Lorsqu'un Portefeuille achète une option, un montant équivalant à la juste valeur, qui est fonction de la prime payée, est comptabilisé à titre d'actif. Lorsqu'un Portefeuille vend une option, un montant équivalant à la juste valeur, qui est fonction de la prime reçue par le Portefeuille, est comptabilisé à titre de passif. Les options détenues par un Portefeuille sont négociées en bourse. Après la comptabilisation initiale, la variation de la juste valeur des options, soit la différence entre la prime payée ou reçue et la juste valeur, est présentée à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque les options sont exercées, la différence entre la prime et le montant payé ou reçu, déduction faite des commissions de courtage, ou, si les options ont expiré et perdu toute valeur, la totalité du montant de la prime est comptabilisée à titre de gain ou de perte et présentée dans l'état du résultat global sous la rubrique « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés ».

### e) Contrats de change à terme

Chaque Portefeuille peut conclure des contrats de change à terme pour minimiser son exposition aux devises ou pour avoir une exposition à une monnaie en particulier. La valeur d'un contrat de change à terme conclue par un Portefeuille est calculée en appliquant la différence entre le taux prévu au contrat et les taux à terme courants à la date d'évaluation au notionnel du contrat, et en ajustant ce montant selon le risque de contrepartie. La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » de l'état du résultat global. À la liquidation du contrat, le gain ou la perte est inscrit au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

### f) Contrats à terme normalisés

Les Portefeuilles peuvent acheter ou vendre des contrats à terme négociés en bourse. Les contrats à terme normalisés sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre des instruments financiers ou des marchandises à une date future et à un prix convenu qui a été déterminé dans un marché organisé. Après la comptabilisation initiale, la variation de la juste valeur est présentée à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme normalisés » dans l'état du résultat global. À la liquidation du contrat à terme normalisé, le gain ou la perte est inscrit au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés » de l'état du résultat global.

## 2.4 Compensation des états financiers

Les actifs et les passifs financiers font l'objet d'une compensation, dont le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des affaires, les Portefeuilles concluent divers accords généraux de compensation ou des ententes similaires qui ne répondent pas aux critères permettant de compenser les montants présentés dans l'état de la situation financière, mais qui permettent quand même la compensation des montants correspondants dans certaines circonstances, comme dans le cas d'une faillite ou de la résiliation d'ententes.

# PORTEFEUILLES EXEMPLAR

## NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

---

### 2.5 Montants à payer aux courtiers ou à recevoir de ceux-ci

Les montants à recevoir des courtiers ou à leur payer comprennent les montants à recevoir sur la vente de titres et les montants à payer pour l'achat de titres ayant fait l'objet d'un contrat non encore réglé ou livré à la date de clôture de l'état de la situation financière. Les montants à recevoir de courtiers sont détenus à des fins de perception.

Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. À chaque date de clôture, le Portefeuille doit évaluer la correction de valeur pour pertes sur les montants à recevoir de courtiers à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si le courtier éprouve des difficultés financières importantes ou s'il risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration de la qualité de crédit d'une contrepartie en dessous de BBB/Baa représente une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

### 2.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui comprennent la trésorerie déposée auprès d'institutions financières et les placements à court terme pouvant rapidement être convertis en trésorerie, comportent un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par les Portefeuilles dans le cadre de la gestion de leurs engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont comptabilisés au coût amorti, lequel avoisine leur juste valeur.

### 2.7 Dépôt de marge

Les garanties en trésorerie données par chaque Portefeuille aux courtiers pour les titres vendus à découvert et aux contreparties pour les opérations sur instruments dérivés sont identifiées à titre de « Dépôts de marge » dans l'état de la situation financière du Portefeuille en question.

### 2.8 Emprunts sur marge

Les emprunts sur marge représentent les montants en trésorerie empruntés en vertu d'une entente de marge conclue avec un courtier du Portefeuille et sont payables à vue (le cas échéant).

### 2.9 Placements dans des entités structurées

Les Portefeuilles peuvent investir dans des fonds sous-jacents (les « entités structurées ») qui sont gérés par leurs conseillers en valeurs respectifs et dont les objectifs de placement peuvent consister à dégager un revenu à court terme ou à long terme ou à réaliser une plus-value du capital. Les entités structurées peuvent avoir recours au levier financier d'une manière conforme à leurs objectifs de placement respectifs et dans la mesure permise par leur organisme de réglementation des valeurs mobilières respectif. Les entités structurées financent leurs activités en émettant des parts rachetables qui sont rachetables au gré des porteurs et leur confèrent une part de l'actif net de l'entité structurée respective qui est proportionnelle à leur placement. Les intérêts des Portefeuilles dans des entités structurées au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, détenus sous forme de parts rachetables, sont constatés dans l'état de la situation financière à leur juste valeur, laquelle représente l'exposition maximale des Portefeuilles à ces entités structurées. Voir la note 8 pour plus de détails. Les Portefeuilles ne fournissent aucun autre soutien financier important additionnel aux entités structurées et ne se sont pas engagés à le faire. La variation de la juste valeur de chaque entité structurée pour la période est présentée dans « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » et « Gain (perte) net sur les placements et les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

### 2.10 Prêt de titres

Les Portefeuilles peuvent conclure des conventions de prêt de titres. Ces opérations consistent en l'échange temporaire de titres contre des garanties assorties de l'engagement de fournir les mêmes titres à une date ultérieure. Les revenus générés par ces opérations

# PORTEFEUILLES EXEMPLAR

## NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

---

consistent en des frais payés par la contrepartie et, dans certains cas, des intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus comme garantie. Les revenus tirés de ces transactions sont inscrits au poste « Revenus tirés de prêts de titres (montant net) » de l'état du résultat global.

### 2.11 Commissions et autres coûts de transactions

Les commissions et les autres coûts de transactions représentent les coûts différentiels directement liés à l'acquisition ou à la cession d'un placement, dont les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers. Ces coûts sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

### 2.12 Répartition des revenus et des charges

L'actif net de chaque série de chacun des Portefeuilles représente la valeur de la part proportionnelle de la série donnée par rapport aux actifs du Portefeuille, déduction faite de la part proportionnelle des passifs communs du Portefeuille attribuable à cette série et de tout passif qui lui est propre, le cas échéant. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres revenus, les charges et les gains ou les pertes sont répartis selon une méthode de répartition raisonnable qui comprend une répartition basée sur les actifs des Portefeuilles ou le nombre de porteurs d'actions des Portefeuilles ou toute autre méthode considérée comme étant équitable par le gestionnaire.

### 2.13 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable à une série donnée, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions rachetables en circulation de cette série pour la période. Voir la note 13 pour obtenir des détails sur le calcul.

### 2.14 Classement des actions rachetables émises par les Portefeuilles

Comme les titres rachetables des Portefeuilles sont assortis de multiples obligations contractuelles différentes, ils satisfont aux critères d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* permettant leur classement dans les passifs financiers. L'obligation des Portefeuilles à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au montant du rachat.

## 3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le gestionnaire aux fins de la préparation des états financiers :

### Utilisation d'estimations

#### *Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif*

Les Portefeuilles peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie avec le recours de sources réputées en matière d'évaluation des prix (comme des services d'établissement des prix) ou des prix indicatifs fournis par les teneurs de marchés. Les cours obtenus au moyen de ces sources peuvent constituer des indications, et ne pas être contraignants ou exécutoires. En l'absence de données de marché, un Portefeuille peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles qui reposent habituellement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme au sein du secteur. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le personnel expérimenté du gestionnaire et indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien son propre risque de crédit que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses concernant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Les Portefeuilles considèrent comme des données observables les données du marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour régulièrement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources



# PORTEFEUILLES EXEMPLAR

## NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

---

indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 6 pour obtenir plus de détails sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers des Portefeuilles.

### **Recours à des jugements**

#### *Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur*

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par les Portefeuilles exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important afin de déterminer le classement approprié conformément à IFRS 9. Après avoir évalué le modèle économique adopté par les Portefeuilles et la façon dont tous les instruments financiers sont gérés, et établi que leur rendement était évalué collectivement à la juste valeur, il a conclu que les instruments financiers devaient être évalués et présentés à la JVRN, conformément à IFRS 9.

#### *Évaluation à titre d'entité d'investissement*

Une entité qui répond à la définition d'une entité d'investissement énoncée dans IFRS 10 doit évaluer ses filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Chaque Portefeuille répond à la définition d'une entité d'investissement, car il obtient des capitaux des investisseurs dans le but de leur procurer des services professionnels de gestion des placements. Chaque Portefeuille s'engage, à l'égard de ses investisseurs, à respecter son objectif, qui consiste à investir les capitaux dans le but unique de réaliser une plus-value du capital ou/et un revenu de placement. Chaque Portefeuille mesure et évalue le rendement de la presque totalité de ses placements sur la base de la juste valeur.

#### *Détermination de la correspondance des fonds sous-jacents à la définition d'entité structurée*

Les Portefeuilles ont déterminé que leurs placements dans les fonds sous-jacents sont des placements dans des entités structurées non consolidées. Il s'agit d'un jugement important pour les Portefeuilles, qui repose généralement sur le fait que les décisions de placement des fonds sous-jacents ne sont pas régies par les droits de vote détenus par les Portefeuilles et les autres investisseurs.

## **4. INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE**

Dans le cours normal des activités, chaque Portefeuille est exposé à divers risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et risque de prix), le risque de concentration et le risque lié aux capitaux propres. Voir la rubrique « Notes annexes : Information propre au Fonds » pour obtenir des informations concernant les risques spécifiques auxquels chaque Portefeuille est exposé.

### **Risque de crédit**

Les Portefeuilles peuvent être exposés au risque de crédit qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel un Portefeuille est exposé découle en majeure partie de ses placements en titres de créance et en instruments dérivés. Les Portefeuilles sont également exposés au risque de crédit de la contrepartie sur la trésorerie, les dépôts de marge et les autres montants à recevoir. Les Portefeuilles peuvent aussi participer aux opérations de prêt de titres et être de ce fait exposés au risque de crédit lié à la contrepartie relativement à ces prêts.

Toutes les opérations effectuées sur les titres cotés sont réglées ou payées à leur livraison par l'entremise d'un courtier autorisé. Le risque de crédit lié aux créances connexes est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat de titres est effectué à leur réception par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à ses obligations. Le recours à des dépositaires ou à des courtiers de premier ordre qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et les autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent se produire lorsqu'un Portefeuille cherche à faire respecter ses droits à l'égard de ses actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Portefeuille évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en fonction de la probabilité de défaillance, de l'exposition en cas de défaillance et de la perte en cas de défaillance. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, tous les montants à recevoir des courtiers, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les dépôts de marge étaient détenus par des contreparties ayant une notation

# PORTEFEUILLES EXEMPLAR

## NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

---

d'au moins Baa3. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance est faible et que la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Portefeuille n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Portefeuille a des difficultés à respecter ses engagements concernant des passifs financiers. Chaque Portefeuille est exposé à des rachats quotidiens en trésorerie. Il conserve par conséquent une trésorerie suffisante pour financer ces rachats. Chaque Portefeuille vise à conserver une trésorerie adéquate pour maintenir sa liquidité et respecter ses engagements afférents aux ventes à découvert, le cas échéant, et à tous les passifs courants. De plus, chaque Portefeuille investit généralement dans des titres qui sont extrêmement liquides et qui comportent des prix de marché observables provenant de plusieurs courtiers.

### Risque de marché

Les placements des Portefeuilles sont exposés au risque de marché qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

#### a) Risque de change

Les Portefeuilles investissent dans des instruments financiers et concluent des transactions qui sont libellées dans des monnaies autres que le dollar canadien. Par conséquent, les Portefeuilles sont exposés au risque de change, soit le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du change. Les Portefeuilles peuvent conclure des contrats de change à terme pour réduire leur exposition au risque de change.

#### b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Un Portefeuille peut détenir des titres aux taux d'intérêt fixes qui l'exposent au risque de taux d'intérêt sur la juste valeur.

#### c) Risque de prix

Les Portefeuilles sont exposés au risque de prix, soit le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les placements des Portefeuilles sont exposés au risque de fluctuations des prix des actions, des obligations et des instruments dérivés.

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produits, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

### Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les actions émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres des Portefeuilles. Les Portefeuilles ne sont pas soumis à des exigences particulières en matière de capital pour ce qui est de la souscription et du rachat d'actions, autres que certaines exigences minimales concernant les souscriptions. Les porteurs d'actions ont le droit, par avis écrit au gestionnaire, d'exiger le paiement de la valeur liquidative par action d'un Portefeuille pour tout ou partie des actions qu'ils détiennent. L'avis écrit est irrévocable et doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour de l'évaluation où les actions doivent être rachetées (la « date de rachat »). Les porteurs d'actions qui demandent le rachat d'actions recevront un paiement à l'égard de ces actions remises au plus tard le troisième jour ouvrable immédiatement après la date de rachat, sous réserve du droit du gestionnaire de suspendre les rachats dans certaines circonstances.

# PORTEFEUILLES EXEMPLAR

## NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

### 5. INSTRUMENTS FINANCIERS – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Chaque Portefeuille classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Voir la rubrique « Notes annexes : Information propre au Fonds » pour obtenir des informations concernant les risques spécifiques auxquels chaque Portefeuille est exposé.

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 :** Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Portefeuille peut avoir accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2 :** Données d'entrée concernant l'actif et le passif, autres que les cours du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.
- Niveau 3 :** Données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données qui est significatif pour l'évaluation de la juste valeur.

Les Portefeuilles peuvent effectuer des opérations de prêt de titres et recevoir en conséquence des garanties classées dans les niveaux 1 ou 2 définis ci-dessus. Ces garanties ne sont pas considérées comme étant importantes pour le classement, selon la hiérarchie des instruments financiers, des titres détenus par les Portefeuilles.

### 6. COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal des affaires, les Portefeuilles concluent divers accords généraux de compensation ou des ententes similaires qui ne répondent pas aux critères permettant de compenser les montants présentés dans l'état de la situation financière, mais qui permettent quand même la compensation des montants correspondants dans certaines circonstances, comme dans le cas d'une faillite ou de la résiliation d'ententes. Les tableaux ci-après présentent les instruments financiers qui, au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, auraient pu être admissibles à la compensation, si une telle situation s'était produite. La colonne intitulée « Montant net » présente les répercussions nettes sur l'état de la situation financière des Portefeuilles si tous les montants sont compensés.

Portefeuille axé sur le marché canadien		Montant brut	Instruments financiers admissibles à la compensation	Montant net présenté à l'état de la situation financière	Montant ne faisant pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière		Montant net
					Instruments financiers	Garantie	
30 juin 2018		\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>							
Contrepartie 1		-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-
<b>Passifs financiers</b>							
Contrepartie 1		-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-

# PORTEFEUILLES EXEMPLAR

## NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

Portefeuille axé sur le marché canadien						
	Montant brut	Instruments financiers admissibles à la compensation	Montant net présenté à l'état de la situation financière	Montant ne faisant pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière		Montant net
				Instruments financiers	Garantie	
31 décembre 2017	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>						
Contrepartie 1	22 040	-	22 040	(787)	-	21 253
	22 040	-	22 040	(787)	-	21 253
<b>Passifs financiers</b>						
Contrepartie 1	(787)	-	(787)	787	-	-
	(787)	-	(787)	787	-	-
Portefeuille diversifié						
	Montant brut	Instruments financiers admissibles à la compensation	Montant net présenté à l'état de la situation financière	Montant ne faisant pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière		Montant net
				Instruments financiers	Garantie	
30 juin 2018	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>						
Contrepartie 1	853 449	-	853 449	(322 188)	-	531 261
Contrepartie 2	439 943	-	439 943	(91 751)	-	348 192
Contrepartie 3	-	-	-	-	-	-
	1 293 392	-	1 293 392	(413 939)	-	879 453
<b>Passifs financiers</b>						
Contrepartie 1	(322 188)	-	(322 188)	322 188	-	-
Contrepartie 2	(91 751)	-	(91 751)	91 751	-	-
Contrepartie 3	-	-	-	-	-	-
	(413 939)	-	(413 939)	413 939	-	-

# PORTEFEUILLES EXEMPLAR

## NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

Portefeuille diversifié	Montant brut	Instruments financiers admissibles à la compensation	Montant net présenté à l'état de la situation financière	Montant ne faisant pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière		Montant net
				Instruments financiers	Garantie	
31 décembre 2017	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>						
Contrepartie 1	749 781	-	749 781	(172 503)	-	577 278
Contrepartie 2	119 856	-	119 856	(20 537)	-	99 319
Contrepartie 3	794 883	-	794 883	(169 498)	-	625 385
	1 664 520	-	1 664 520	(362 538)	-	1 301 982
<b>Passifs financiers</b>						
Contrepartie 1	(172 503)	-	(172 503)	172 503	-	-
Contrepartie 2	(20 537)	-	(20 537)	20 537	-	-
Contrepartie 3	(169 498)	-	(169 498)	169 498	-	-
	(362 538)	-	(362 538)	362 538	-	-

## 7. PRÊT DE TITRES

Le Portefeuille axé sur le marché canadien participe à un programme de prêt de titres qui est administré par BNY Mellon, en sa qualité d'agent prêteur. Les tableaux qui suivent présentent les titres prêtés et les garanties détenues au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, ainsi que les revenus tirés du prêt de titres reçus pour les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017.

Au	Portefeuille axé sur le marché canadien	
	30 juin 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
<b>Garanties non monétaires</b>		
Garantie reçue pour les titres prêtés	12 781 111	16 246 221
Valeur de marché des titres prêtés	(12 140 602)	(15 440 578)
Garantie excédentaire des titres prêtés	640 509	805 643
Garantie en pourcentage des titres prêtés	105,3 %	105,2 %
<b>Exposition à des garanties non monétaires</b>		
CAD	6 719 329	12 027 610
USD	6 061 782	4 218 611
	12 781 111	16 246 221

	Portefeuille axé sur le marché canadien	
	30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$
<b>Revenu</b>		
Revenus tirés de prêts de titres	152 457	126 110
Retenues d'impôts	(5 913)	(11 737)
Honoraires de l'agent prêteur BNY Mellon	(58 613)	(45 744)
Revenus tirés de prêts de titres (montant net)	87 931	68 629

# PORTEFEUILLES EXEMPLAR

## NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

### 8. PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES

Les informations sur les placements dans les entités structurées sont comme suit :

#### Portefeuille axé sur le marché canadien – 30 juin 2018

	Juste valeur des placements du Portefeuille dans le fonds sous-jacent (\$)	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (%)	Participation dans le fonds sous-jacent (%)
FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars	294 516	0,28	0,04
Energy Select Sector SPDR Fund	49 917	0,05	0,00
ETFMG Prime Cyber Security ETF	92 420	0,09	0,01
Financial Select Sector SPDR Fund	286 644	0,27	0,00
Global X Copper Miners ETF (The)	34 880	0,03	0,05
Global X Lithium & Battery Tech ETF	256 515	0,25	0,03
FNB Horizons Indice Marijuana Sciences de la vie, cat. A	5 385	0,01	0,00
Invesco DB US Dollar Index Bullish Fund	3 279	0,00	0,00
Invesco QQQ Trust, série 1	744 677	0,71	0,00
iShares Russell 2000 ETF	64 590	0,06	0,00
iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF	1 573 200	1,50	0,17
SPDR Gold Shares	764 318	0,73	0,00
SPDR S&P Oil & Gas Exploration & Production ETF	588 732	0,56	0,02
SPDR KBW Regional Banking ETF	312 755	0,30	0,01
Technology Select Sector SPDR Fund	36 531	0,03	0,00

#### Portefeuille axé sur le marché canadien – 31 décembre 2017

	Juste valeur des placements du Portefeuille dans le fonds sous-jacent (\$)	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (%)	Participation dans le fonds sous-jacent (%)
A&W Revenue Royalties Income Fund	818 667	0,65	0,20
FINB BMO équilibré banques américaines couvert en dollars	17 808	0,01	0,00
Boyd Group Income Fund	9 221 346	7,35	0,46
Financial Select Sector SPDR	294 696	0,23	0,00
Global X Copper Miners ETF	178 771	0,14	0,21
Global X Lithium & Battery Tech ETF	194 885	0,16	0,02
Global X Uranium ETF	94 589	0,08	0,02
FNB Horizons Indice marijuana sciences de la vie, cat. A	30 288	0,02	0,00
Industrial Select Sector SPDR Fund	760 938	0,61	0,01
iShares Nasdaq Biotechnology ETF	93 947	0,07	0,00
iShares North American Tech-Software ETF	233 146	0,19	0,02
iShares Russell 2000 ETF	153 314	0,12	0,00
iShares S&P/TSX Capped Energy ETF	2 373 018	1,89	0,23
iShares S&P/TSX Capped Financials Index ETF	571 872	0,46	0,05
iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF	890 344	0,71	0,11
iShares Silver Trust	58 288	0,05	0,00
iShares Trust – iShares Currency Hedged MSCI Japan ETF	54 481	0,04	0,00
SPDR Gold Shares	777 140	0,62	0,00
SPDR S&P 500 ETF Trust	905 696	0,72	0,00
Vanguard FTSE Europe ETF	252 795	0,20	0,00

# PORTEFEUILLES EXEMPLAR

## NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

### 9. ACTIONS RACHETABLES

Les tableaux ci-dessous indiquent le nombre d'actions émises, rachetées et en circulation au cours des périodes closes les 30 juin 2018 et 2017 :

#### Portefeuille axé sur le marché canadien – Période close le 30 juin 2018

	Actions rachetables en circulation à l'ouverture de la période	Actions rachetables émises	Actions rachetables émises lors du réinvestissement des distributions	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables émises et en circulation à la clôture de la période
Série A	2 257 526	67 769	-	(344 425)	1 980 870
Série F	3 198 223	169 857	-	(950 388)	2 417 692
Série L	575 983	958	-	(82 177)	494 764

#### Portefeuille axé sur le marché canadien – Période close le 30 juin 2017

	Actions rachetables en circulation à l'ouverture de la période	Actions rachetables émises	Actions rachetables émises lors du réinvestissement des distributions	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables émises et en circulation à la clôture de la période
Série A	3 103 173	128 350	-	(550 555)	2 680 968
Série F	4 526 287	351 330	-	(1 253 541)	3 624 076
Série L	748 245	6 157	-	(116 658)	637 744

#### Portefeuille diversifié – Période close le 30 juin 2018

	Actions rachetables en circulation à l'ouverture de la période	Actions rachetables émises	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables émises et en circulation à la clôture de la période
Série A	205 558	7 213	(45 452)	167 319
Série F	1 007 359	36 485	(118 774)	925 070
Série I	187 435	55 760	(6 127)	237 068
Série L	109 794	-	(10 521)	99 273
Série R	2 721 578	875 105	(205 969)	3 390 714

#### Portefeuille diversifié – Période close le 30 juin 2017

	Actions rachetables en circulation à l'ouverture de la période	Actions rachetables émises	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables émises et en circulation à la clôture de la période
Série A	360 986	5 815	(88 482)	278 319
Série F	1 463 507	132 597	(166 196)	1 429 908
Série I	718 833	24 696	(433 078)	310 451
Série L	121 072	19 882	(16 751)	124 203
Série R	1 602 562	541 630	(78 481)	2 065 711

# PORTEFEUILLES EXEMPLAR

## NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

### 10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Le gestionnaire est responsable de la prise des décisions relatives à l'investissement des actifs des Portefeuilles et chargé de pourvoir aux postes clés de direction.

Au 30 juin 2018, le nombre d'actions de chaque Portefeuille détenues par le gestionnaire était comme suit :

	Nombre d'actions	Montant (\$)	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Portefeuille axé sur le marché canadien, série A	1 613	34 147	0,0
Portefeuille axé sur le marché canadien, série F	6 926	158 398	0,2
Portefeuille diversifié, série A	500	4 125	0,0
Portefeuille diversifié, série F	9 223	82 638	0,3

Au 31 décembre 2017, le nombre d'actions de chaque Portefeuille détenues par le gestionnaire était comme suit :

	Nombre d'actions	Montant (\$)	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Portefeuille axé sur le marché canadien, série A	1 613	33 147	0,0
Portefeuille axé sur le marché canadien, série F	6 926	153 342	0,1
Portefeuille diversifié, série A	500	4 635	0,0
Portefeuille diversifié, série F	8 312	83 286	0,2

### Frais de gestion et prime de rendement

Le taux annuel des frais de gestion payés au gestionnaire par le Portefeuille axé sur le marché canadien est de 1,65 % pour les actions de série A, de 0,65 % pour les actions de série F et de 1,95 % pour les actions de série L. Le taux annuel des frais de gestion payés au gestionnaire par le Portefeuille diversifié est de 2,00 % pour les actions de série A, de 1,00 % pour les actions de série F et de 2,30 % pour les actions de série L. Les porteurs d'actions de série R du Portefeuille diversifié paient au gestionnaire des frais de gestion calculés à un taux négocié qui repose sur des paliers allant de 1,0 % à 0,6 % par an.

Aucune part des frais de gestion facturés à un Portefeuille n'est imputée aux actions de série I de ce Portefeuille. Un porteur d'actions de série I d'un Portefeuille, le cas échéant, paie des frais de gestion négociés directement au gestionnaire.

Chaque exercice clos le 31 décembre, chaque Portefeuille versera au gestionnaire une prime de rendement par actions correspondant à 20 % de l'excédent de la valeur liquidative ajustée par action à la clôture de l'exercice par rapport à la valeur liquidative ajustée par action la plus élevée atteinte à la clôture d'un exercice précédent. À cette fin, la « valeur liquidative ajustée par action » d'une série d'actions d'un Portefeuille désigne la valeur liquidative par action de cette série à la clôture d'un exercice, compte non tenu de toute prime de rendement à payer, majorée du montant total de toutes les distributions par action déclarées antérieurement à l'égard de cette série d'actions. La prime de rendement pour un Portefeuille est calculée et comptabilisée chaque jour où la valeur liquidative du Portefeuille est calculée, mais ne sera payée qu'à la fin de l'exercice du Portefeuille, en fonction du rendement annuel réel de celui-ci.

Nonobstant ce qui précède, aucune prime de rendement ne sera payable à l'égard d'un exercice d'un Portefeuille à moins que la valeur liquidative ajustée par action à la clôture de cet exercice ne dépasse d'au moins 6 % la valeur liquidative par action à la clôture de l'exercice précédent (ou à la date à laquelle les actions ont été émises pour la première fois), majorée du montant total de toutes les distributions par action déclarées antérieurement.

La prime de rendement est estimée et comptabilisée à chaque date d'évaluation; elle est calculée à la clôture de chaque exercice des Portefeuilles et versée dans les 15 jours ouvrables suivants.

Chaque Portefeuille est responsable de toutes les charges d'exploitation qu'il a engagées ou qui ont été engagées en son nom. Le gestionnaire peut, à son gré, absorber certains frais.

Le sous-conseiller en valeurs est payé par le gestionnaire à même les frais de gestion et la prime de rendement.



# PORTEFEUILLES EXEMPLAR

## NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

Au 30 juin 2018, il n'y avait aucun montant à recevoir du gestionnaire pour le Portefeuille axé sur le marché canadien ni pour le Portefeuille diversifié (aucun pour les deux au 31 décembre 2017). Ce montant, qui ne porte pas intérêt et ne comporte pas de modalités de remboursement déterminées, se rapporte à des primes de rendement estimées et versées dans un compte en fiducie. Il a été remboursé au Portefeuille diversifié le 3 janvier 2018, selon le cas.

Les frais de gestion et la prime de rendement à payer (compte non tenu de la TVH) comptabilisés dans les autres passifs de l'état de la situation financière s'établissent comme suit :

	30 juin 2018		31 décembre 2017	
	Frais de gestion	Prime de rendement	Frais de gestion	Prime de rendement
	\$	\$	\$	\$
Portefeuille axé sur le marché canadien	96 173	759 743	118 556	780 070
Portefeuille diversifié	24 097	16	26 864	3 705

### 11. Commissions de courtage

Le total des commissions versées aux courtiers à l'égard des opérations de portefeuille s'établissait comme suit pour les périodes closes les 30 juin 2018 et 2017 :

	30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$
Portefeuille axé sur le marché canadien	61 379	53 850
Portefeuille diversifié	217 408	209 513

Pour la période close le 30 juin 2018, le Portefeuille axé sur le marché canadien a utilisé une somme de 12 852 \$ pour se procurer des services de données du marché (35 130 \$ en 2017). Le Portefeuille diversifié, pour sa part, n'a eu recours à des services de données ni pour la période close le 30 juin 2018 ni en 2017.

### 12. IMPÔTS

Chaque Portefeuille est une catégorie d'actions de la Société. Les revenus, les charges et les gains et pertes en capital de chaque Portefeuille sont consolidés au sein d'une seule entité pour déterminer le revenu imposable de la Société et le montant total de l'impôt à payer. Tout montant d'impôt à payer ou à recouvrer par la Société est attribué aux Portefeuilles et à leurs séries respectives.

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la « Loi »), la Société est considérée comme une société de placement à capital variable. Les règles générales de l'impôt applicables à une entreprise cotée s'appliquent aussi à une société de placement à capital variable. Cependant, l'impôt payable sur les gains en capital nets réalisés est remboursable lorsque les actions sont rachetées ou lorsque la Société verse, à ses actionnaires, des dividendes sur les gains en capital à même son compte de dividendes sur les gains en capital. Ainsi, la Société n'est essentiellement pas assujettie à l'impôt sur ses gains en capital. De la même façon, la Société est assujettie à l'impôt de la Partie IV sur les dividendes qu'elle reçoit de sociétés canadiennes, mais cet impôt est remboursable lorsque les dividendes sont versés aux actionnaires. En conséquence, la Société n'a pas enregistré d'impôt sur le résultat relativement aux gains en capital et aux dividendes qu'elle reçoit de sociétés canadiennes.

Les revenus de source étrangère et les intérêts sont assujettis à l'impôt aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales. Toutes les charges de la Société, y compris les frais de gestion et les charges d'exploitation, seront prises en considération pour calculer le montant total d'impôt à payer, s'il y a lieu.

Au 31 décembre 2017, la Société avait accumulé les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital suivantes pour réduire son revenu net et ses gains en capital aux fins de l'impôt sur le revenu des années futures. L'avantage fiscal lié aux pertes autres qu'en capital n'a pas été reflété dans les états financiers.

Pertes autres qu'en capital*	Pertes en capital**
19 964 091 \$	0 \$

\* Les pertes autres qu'en capital peuvent être déduites des revenus futurs pour une période maximale de 20 ans.

\*\* Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment pour être déduites de gains en capital futurs.

# PORTEFEUILLES EXEMPLAR

## NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

30 juin 2018

### 13. AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES PAR ACTION

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action des Portefeuilles pour les périodes closes les 30 juin 2018 et 2017 est calculée de la façon suivante :

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (\$)	Nombre moyen pondéré d'actions rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action (\$)
<b>30 juin 2018</b>			
Portefeuille axé sur le marché canadien, série A	1 251 638	2 100 794	0,60
Portefeuille axé sur le marché canadien, série F	1 838 643	2 587 443	0,71
Portefeuille axé sur le marché canadien, série L	225 880	538 031	0,42
Portefeuille diversifié, série A	(194 733)	193 280	(1,01)
Portefeuille diversifié, série F	(1 043 382)	980 390	(1,06)
Portefeuille diversifié, série I	(189 472)	205 578	(0,92)
Portefeuille diversifié, série L	(93 485)	104 644	(0,89)
Portefeuille diversifié, série R	(2 281 798)	3 103 114	(0,74)

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (\$)	Nombre moyen pondéré d'actions rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action (\$)
<b>30 juin 2017</b>			
Portefeuille axé sur le marché canadien, série A	1 367 219	2 862 877	0,48
Portefeuille axé sur le marché canadien, série F	2 557 912	4 049 150	0,63
Portefeuille axé sur le marché canadien, série L	225 631	692 610	0,33
Portefeuille diversifié, série A	(394 825)	299 074	(1,32)
Portefeuille diversifié, série F	(1 997 103)	1 443 252	(1,38)
Portefeuille diversifié, série I	(453 205)	362 125	(1,25)
Portefeuille diversifié, série L	(148 718)	127 778	(1,16)
Portefeuille diversifié, série R	(1 703 141)	1 787 113	(0,95)

### 14. RÉVISION DE DONNÉES COMPARATIVES

Certaines données comparatives présentées dans les états financiers ont été reclassées.

Certains coûts de transactions liés aux droits de garde engagés dans le cadre d'achats et de ventes de titres ont été reclassés du poste « Droits de garde » au poste « Commissions et autres coûts de transactions » de l'état du résultat global. Un montant de 16 018 \$ a été reclassé dans le cas du Portefeuille axé sur le marché canadien. Aucun montant n'a été reclassé dans le cas du Portefeuille diversifié. Ce reclassement a été fait pour mieux refléter la nature des coûts de transactions présentés à l'état du résultat global.

Pour mieux présenter la composition des revenus provenant des distributions reçues des fonds sous-jacents, le Portefeuille Exemplar axé sur le marché canadien a reclassé un montant de 25 754 \$ des revenus de dividendes aux revenus d'intérêts dans l'état du résultat global et des dividendes reçus aux intérêts reçus dans l'état des flux de trésorerie

Les commissions liées à l'achat de placements ont été reclassées du poste « Produit de la vente de placement » au poste « Achats de placements » dans le tableau des flux de trésorerie pour mieux refléter la nature de la transaction. Le montant reclassé pour le Portefeuille axé sur le marché canadien s'élève à 26 706 \$. Aucun montant n'a été reclassé pour le Portefeuille diversifié Exemplar.

## **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Le 27 août 2018

### **AUX PORTEURS D' ACTIONS DU PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN ET DU PORTEFEUILLE EXEMPLAR DIVERSIFIÉ (COLLECTIVEMENT, LES « PORTEFEUILLES »)**

Les états financiers non audités ci-joints ont été préparés par Arrow Capital Management Inc. (« Arrow » ou le « gestionnaire » des Portefeuilles) et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire est responsable des renseignements et des déclarations contenus dans ces états financiers.

Le gestionnaire a recours à des procédés appropriés pour veiller à présenter des informations financières fiables. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables que la direction juge appropriées pour les Fonds sont décrites à la note annexe 2 des états financiers.

« James L. McGovern »

---

JAMES L. MCGOVERN  
Directeur principal et chef de la direction  
ARROW CAPITAL MANAGEMENT INC.

« Robert W. Maxwell »

---

ROBERT W. MAXWELL  
Directeur principal et chef des finances  
ARROW CAPITAL MANAGEMENT INC.

**AVIS AUX ACTIONNAIRES**

**L'auditeur des Portefeuilles n'a pas examiné les présents états financiers intermédiaires.**

Le gestionnaire des Portefeuilles nomme un auditeur indépendant pour effectuer l'audit des états financiers annuels des Portefeuilles. Lorsque les états financiers intermédiaires des Portefeuilles ne sont pas examinés par un auditeur, la législation sur les valeurs mobilières exige la présentation d'un avis qui en fait mention.

## **RENSEIGNEMENTS SUR LES PORTEFEUILLES**

### **GESTIONNAIRE ET PLACEUR PRINCIPAL**

Arrow Capital Management Inc.  
36 Toronto Street  
Bureau 750  
Toronto (Ontario) M5C 2C5  
Téléphone : 416 323-0477  
Télécopieur : 416 323-3199  
Sans frais : 1 877 323-6048

### **AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES**

RBC Services aux Investisseurs  
155 Wellington Street West, 5<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5V 3L3

### **DÉPOSITAIRE**

CIBC Mellon  
1, York Street, bureau 900  
Toronto (Ontario) M5J 0B6

### **AUDITEUR**

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
Tour PwC  
18, York Street, bureau 2600  
Toronto (Ontario) M5J 0B2

